****

**MINISTERE PAIX ET RECONCILIATION SOUS LA CROIX**

**BP : 980 Bujumbura**

**Siège Social : Gitega, Quartier Musinzira, Avenue du Stade, Rue Mbabazi, N°3**

**Tél +257 22 40 38 37**

**Email :** [**miparec.miparec@gmail.com**](mailto:miparec.miparec@gmail.com)

**Site web:** [**www.miparec.org**](http://www.miparec.org)

**Rapport annuel de l'exercice 2022**

**Mars 2023**

**0. RESUME EXECUTIF.**

Chers membres, chers employés, chers partenaires, chers membres des communautés œuvrant avec MIPAREC, chers responsables administratifs ; j’ai un réel plaisir de partager avec vous le RAPPORT ANNUEL portant sur ses réalisations de l’année 2021.

Au cours de l’année 2021,MIPAREC a intervenu dans 13 provinces dont Gitega, Bujumbura, Mairie de Bujumbura, Cibitoke, Karusi, Ruyigi, Muyinga, Muramvya, Mwaro, Makamba, Ngozi, Rutana et Rumonge sur 18 que compte le Burundi. Les communes d’interventions ont été Mutaho, Bugendana, Giheta, Gitega, Makebuko, Bukirasazi, Itaba, Gishubi, Nyarusange, Ryansoro, Buraza, Rutegama, Nyabihanga, Butezi, Ruyigi, Bweru, Butaganzwa, Gisuru, Ruhororo, Shombo, Buhinyuza, Butihinda, Giteranyi, Muyinga, Gasorwe, Kibago, Kayogoro, Burambi, Rumonge, Buyengero, Bugarama, Muhuta, Mutambu, Nyabiraba, Mugongomanga, Mukike, Kanyosha, Kabezi, Mutimbuzi, Isare, Mubimbi, Buganda, Rugombo, Mugina, Murwi, Mabayi et Mukaza. Donc, la zone d’action des différents projets du MIPAREC a couvert 47/119 communes du Burundi.

**Les interventions du** MIPAREC ont continué à changer la passivité face aux problèmes sociétaux par la création des cadres de réflexion, de promotion des valeurs de la paix, de la justice sociale et du développement communautaire durable. MIPAREC a permis aux communautés à s'exprimer et se faire entendre, à négocier leurs droits et intérêts, à mieux s'organiser autour des buts communs, à transformer les conflits, à l’auto appropriation communautaire de ses interventions et à promouvoir une culture citoyenne tout en privilégiant **l'engagement pour la paix**, **la non-violence active et le développement intégré**.

Malgré les séquelles du Covid-19 et la guerre entre la Russie et l’Ukraine, MIPAREC a pu s’adapter aux divers changements que ce soit au sein de ses partenaires et au niveau national. Trois projets dont « Promotion de la certification foncière, Tuganire twubake (Dialoguons et construisons) » et une phase du projet « Justice sociale » ont pris fin avec l’année 2022. De même, trois nouveaux projets ont vu le jour la même année à savoir « Amahoro at scale, Barundi tuyage (Burundais, parlons-en) et une nouvelle phase du projet Justice Sociale ».

MIPAREC a réussi sa mission grâce aux diverses contributions de ses partenaires techniques et financiers, de ses membres, de ses employés, des autorités locales ainsi que des participants aux différents projets et programmes mis en œuvre au cours de l’année 2022.

De ce fait, je saisi cette occasion pour remercier toute personne physique ou morale qui a apporté sa contribution. Qu’elle trouve satisfaction dans les réalisations se trouvant dans le présent rapport narratif. Nous n’aimerions également que ceux de près ou de loin intéressés puissent soutenir MIPAREC dans l’accomplissement de sa mission.

***Vive la paix et le développement durables au Burundi!!!***

NIYONZIMA Jean Pierre

Représentant Légal

**I. BREVE PRESENTATION DU MINISTERE PAIX ET RECONCILIATION SOUS LA CROIX (MIPAREC).**

Le Ministère Paix et Réconciliation Sous la Croix (MIPAREC) est une organisation sans but lucratif, fondée en 1996 avec le grand souci de promouvoir la paix par des mécanismes de la non-violence, de la réconciliation des personnes divisées par les conflits violents au Burundi en particulier, puis dans la région des grands-lacs et enfin dans le monde en générale. MIPAREC a été agréé par l’ordonnance ministérielle n°5301/114 du 21/02/2002 et son siège social est dans la ville de Gitega.

* ***Organes du MIPAREC***

Les organes du MIPAREC sont :

* L’Assemblée Générale (AG) : L’Assemblée Générale est l’organe suprême de l’organisation. Elle est aujourd’hui composée de dix-sept (17) membres.
* Le Comité Exécutif (CE) : Le Comité Exécutif est l’organe de gestion du MIPAREC. Il est composé de cinq (5) membres, conformément à la loi n°1/02 du 27 Janvier 2017 portant cadre organique des Associations Sans But Lucratif.
* Le Conseil de Surveillance : C’est l’organe de suivi et de contrôle du patrimoine de l’association. Il est composé de trois (3) membres, conformément à la loi n°1/02 du 27 Janvier 2017 portant cadre organique des Associations Sans But Lucratif.

A part ces organes, les projets du MIPAREC sont gérés au quotidien par une direction des avec à la tête le directeur et comportant quatre départements dont le département des programmes, le département de l'administration et ressource humaines, celui des finances et celui de suivi et évaluation. Cette direction est chargée de l’opérationnalisation des projets financés par les partenaires techniques et financiers du MIPAREC.

* ***Vision du MIPAREC***

La vision du MIPAREC est résumée dans les termes suivants : **« *Une société paisible, équitable et prospère*».**

* ***Mission du MIPAREC***

La mission du MIPAREC est formulée à travers les termes suivants :

* *Œuvrer pour la consolidation de la paix, le développement communautaire et la cohésion sociale ;*
* *Créer des cadres ou des espaces pour l’édification et la consolidation de la paix ;*
* *Promouvoir et protéger les droits humains ;*
* *Promouvoir les initiatives de réconciliations sur base des valeurs chrétiennes**.*
* ***Groupes cibles et stratégies d’intervention :***

Les groupes cibles des interventions du MIPAREC sont les suivants :

* Les communautés à la base (femmes, jeunes, les enfants moins de 18 ans) ;
* Les catégories sociales issues de la crise (les ex-combattants, les rapatriés, les retournés, les déplacés, les résidents « abasangwa ») ;
* Les groupes marginalisés (Batwa, filles mères, les veuves, les orphelins, les enfants de la rue, les personnes traumatisées).

MIPAREC met l’accent sur le sens social pour aider beaucoup plus les marginalisés comme les déplacés internes, les rapatriés, les démobilisés, les personnes affectées par les conflits, les personnes affectées par les maladies chroniques, la pauvreté, etc. Dans la même perspective, MIPAREC aide dans la création et le soutien des initiatives locales de paix et de relèvement communautaire à travers les comités de paix, les clubs de paix, les groupes de solidarité comme «Self Help Groups», «Nawe Nuze», d’autres groupements ou associations à assise communautaire. Il dispense des enseignements à travers des séminaires, des ateliers, des forums, des cartes de score communautaires où des représentants des communautés, des autorités administratives et politiques, des représentants de la société civile ; participent pour discuter de leur rôle dans la construction du pays par la promotion des principes et des valeurs de la paix et un développement durable. Ainsi donc, l’objectif global du MIPAREC est de **« *Contribuer à l’édification de la paix, à la promotion de la justice sociale et au développement communautaire ».***

Pour parvenir à la réalisation de cet objectif, MIPAREC met en œuvre des projets divers dont leurs domaines d’interventions principaux sont regroupés en deux programmes dont :

**Programme 1**: ***« Edification à la Paix, Gouvernance et le Foncier »*** avec les volets suivants:

* Cohésion Sociale
* Education à la Paix
* Peacebuilding (Edification à la Paix)
* Sécurisation Foncière
* Gouvernance Inclusive et Genre
* Psycho traumatologie

**Programme 2** : ***« Développement communautaire et Ressource naturelles »*** avec des volets suivant :

* Diversification des moyens de subsistance
* Services sociaux de base
* Formation professionnelle

Ainsi, cela dit que tous les projets qui sont mis en œuvre doivent se retrouver dans l’un ou l’autre programme des domaines d’interventions ci-haut cités. Et pour l’exercice 2022, neuf projets ci-après ont été mis en œuvre et tous ces programmes ont été d’une manière ou d’une autre couverts.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **No** | **Nom du Projet** | **Bailleur** | **Durée du projet** | **Commentaire** |
| 1 | Justice Sociale (dans 12 communes regroupées dans 3 Régions et le bureau de liaison de Bujumbura). | WFD/  Allemagne | Janvier 2022 à Décembre 2024 | C’est une nouvelle phase de 3 ans. |
| 2 | Amahoro at scale (dans 1 commune). | ZOA | Avril 2022 à Juin 2026 | Le projet concerne la sécurisation foncière en commune Nyanzalac, province Makamba |
| 3 | Turning the Tides  (dans 5 communes) | QPSW/ Angleterre | De janvier 2016 jusqu’au 31 Décembre 2022 | Projet a un budget annuel qui est promettant même pour l’année 2023. |
| 4 | Tuganire twubake | IW/ Burundi | De Septembre 2020 jusque Avril 2022 | Le projet a pris fin en Février 2022 |
| 5 | Education à la paix (dans 5 communes). | MCC/ Rwanda et Burundi | D’Avril 2021 jusque Mars 2024 | Le projet continue |
| 6 | Bonne Gouvernance, dialogue entre les Organisations de la Société Civile et les Autorités Locales (dans 13 communes) | Oxfam Novib/  Burundi | De Mai 2020 jusque Décembre 2022 | Il y a eu une prolongation de deux mois (Janvier et Février 2023). |
| 7 | Gender Equality Women Empowrment Program III, (dans 14 communes des provinces Bujumbura et Rumonge. | CARE International au Burundi | De Mai 2020 jusque Décembre 2024 | Il y a eu un retard de 4 mois pour sa mise en œuvre. |
| 8 | Intégration de la Santé Mentale | Coopération Suisse au Burundi | Janvier 2021 à Décembre 2025 | Il y a eu un retard de 3 mois pour sa mise en œuvre. |
| 9 | Promotion de la certification foncière en communes Kayogoro et Kibago, province Makamaba | ZOA/ Burundi | Prolongation des mois de Janvier, Février et Mars 2022 | On n’avait pas encore achevé toutes les collines. |

**II. CONTEXTE AYANT INFLUENCE LA MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS AU COURS DE L’ANNEE 2022.**

* ***Au niveau politique***

Pendant la mise en œuvre des interventions, certains cas de fanatisme politique où certaines autorités voulaient positionner leurs proches dans toute activité organisée dans leurs circonscriptions. Le conseil communal de Nyanza-Lac a limogé l’administrateur communal, le président et le vice-président de ce conseil.

Certains membres dudit conseil ont été emprisonnés puis relâchés par après et la décision de ce même conseil n’es pas encore entrée en vigueur. Ceci a influé sur la mise en œuvre des projets réalisés dans ladite commune par manque d'autorité compétente avec laquelle collaborer pour des décisions les plus importantes. Le gouvernement envisage une nouvelle délimitation des provinces et des communes et la loi sur la nouvelle organisation territoriale a été votée en 2022. Le pays va être subdivisé en 5 provinces, 42 communes, 450 zones et 3041 collines à partir de 2025. Ces cinq provinces seront BURUNGA *(chef-lieu sera à MAKAMBA)*, BUTANYERERA *(chef-lieu sera à NGOZI)*, BUHUMUZA *(chef-lieu sera à CANKUZO),* BUJUMBURA *(chef-lieu sera à BUJUMBURA),* GITEGA *(chef-lieu sera à GITEGA)*. Cette loi commencera a été appliquée à partir de 2025. Ceci aura une incidence sur la mise en œuvre des futurs projets. MIPAREC peut préventivement commencer à réfléchir sur un nouveau schéma de la répartition de sa zone d’action.

* ***Au niveau socio-économique***

La population se paupérise davantage car durement frappée notamment par les effets du conflit entre l’Ukraine et la Russie, des conséquences du COVID-19 à travers le monde, de la pénurie du carburant, de la faible production locale entraînant la flambée des prix des denrées alimentaires ou des produits importés, la cherté de la vie et le non accès aux services de base. Toutefois, certains réfugiés regagnent volontairement le pays et la population vaque à ses activités quotidiennes. Comme conséquence lors de la mise en place des clubs de paix, l'on devrait être soit matinal ou travailler l'après-midi afin que la population puisse vaquer pleinement à ses occupations pour avoir à mettre sous la dent. De plus, la montée des prix a occasionné des difficultés de déplacement et de restauration pour les participants aux formations étant donné que les budgets restent inélastiques. La pénurie de plusieurs produits de première nécessité se maintient de plus en plus et devient habituelle ; en premier lieu vient une forte augmentation du prix de carburant qui s’est installé depuis plusieurs mois même si ce produit reste rare et la situation est alarmante. Il s’ajoute une forte inflation, cela entraine l’augmentation des prix de toutes les autres denrées alimentaires. On n’avait jamais vu par exemple le riz qui coûte 3 500 Fbu le kilogramme, le haricot 3 000 Fbu le kilogramme, ce sont des prix exorbitants alors que les revenus de la population n’augmentent pas sur le même rythme. On ne peut pas ignorer également la rareté des autres produits indispensables comme le sucre, les produits de la BRARUDI, le ciment, etc… En conséquence le coût de la vie est devenu trop cher, d’où les salaires et les frais de prise en charge perçus lors de la mise en œuvre des activités ne sont plus suffisants. Selon les données publiées par la banque centrale le taux d’inflation jusqu’au 31 Décembre 2022 était de 26%. Il s’observe encore des cas malheureux de viols, des grossesses non désirées chez les jeunes filles, la polygamie, le concubinage, les violences à domicile...qui peuvent ou non emporter des vies humaines. Il y a aussi les risques de menace à l’endroit des soupçonnés sorciers, le banditisme, le suicide, etc.…

* ***Au niveau environnemental et technologique***

Les perturbations climatiques ont prolongé la saison sèche, puis la pluie diluvienne a été observée dans certaines régions du pays y compris la zone d'intervention du MIPAREC, causant la destruction des cultures champêtres, de quelques maisons et infrastructures communautaires. D'où certains milieux étaient difficilement accessibles lors des activités.

Des fois, le staff s'est retrouvé dans la difficulté de retourner à leurs domiciles ou de se rendre dans les zones d'action où devrait se passer cette activité. En plus, on a toujours eu des difficultés d’accès à la technologie d’information, parce que la connexion internet au siège du MIPAREC n’est pas fiable jusqu’à nos jours.

* ***Au niveau légal (Loi)***

D’une manière générale, les lois sont bonnes, les difficultés se trouvent dans leurs applications. Néanmoins, il y a également des lois qu’on peut dire lacunaires comme par exemple la loi qui autorise l’homme de se marier légalement en choisissant une femme parmi celles avec qui il était en union libre et en conséquence ce sont les premières épouses qui en sont victimes parce qu’elles ont très peu de chances à tomber dans les critères de choix de ces hommes.On revient encore sur le vote des textes déterminant les provinces, les communes, les zonez et les collines qui vont toucher aussi la détermination du champ d'action du MIPAREC.

* ***Au niveau sécuritaire*** :

La sécurité a été globalement bonne sur tout le territoire national, ce qui a créé un bon climat d’affaire pour les ASBLs sauf des cas isolés de banditisme. Néanmoins, la population a une forte lamentation sur les cas des vols dans les champs. Cela étant, les activités ont été réalisées grâce à la neutralité et la transparence du personnel, l’implication des responsables du MIPAREC dans le maintien de la collaboration avec les autorités locales.

**III. PRINCIPALES REALISATIONS PENDANT L’ANNEE 2022.**

**III.1 Au niveau du Comité Exécutif.**

Ses principales réalisations sont les suivantes :

***III.1.1. Renforcement des relations entre MIPAREC et ses partenaires.***

Pour entretenir les bonnes relations entre tous les partenaires, des visites de courtoisie ont été effectuées à ZOA/ Makamba et Bujumbura, à CARE International au Burundi/ Bujumbura, à MCC/Rwanda et Burundi à Bujumbura, à Impunity Watch au Burundi/ Bujumbura, à Oxfam Novib au Burundi/ Bujumbura, au CNPK, à la Coopération Suisse/Bujumbura, Help a Child au Burundi/ Bujumbura et à THARS/ Bujumbura. En plus de ces visites, une communication permanente a été l’un des rôles qu’a joué la représentation légale par email et téléphone.

MIPAREC a également reçu les représentants de CARE, d’Oxfam, du MCC/Burundi, du MCC/Rwanda et Burundi, de WFD/ Allemagne, de la Coopération Suisse au Burundi et de ZOA au Burundi.

***III.1.2 Elaboration de nouveaux projets.***

Le Comité Exécutif a activement élaboré et soumis les documents exigés pour la dernière phase du projet « Tuganire twubake » pour la deuxième année du projet « Education à la paix dans les écoles fondamentales et post fondamentales », pour la première année de la nouvelle phase du projet « Justice sociale », pour l’année 2022 du projet « Turning the Tides », le projet « Amahoro at scale » et le projet « Barundi tuyage ». Dans le même but de recherche des financements, des collaborations pour répondre aux appels à propositions (notes conceptuelles) ont eu lieu avec Impunity Watch au Burundi.

Le Comité Exécutif a également participé dans plusieurs réunions de planification annuelle de divers projets et d’autres réunions sous l’invitation des partenaires techniques et financiers.

***III.1.3******Recrutement du personnel et installation des nouveaux projets.***

Le Comité Exécutif a activement participé au recrutement interne et externe pour le remplacement du personnel des projets « Amahoro at scale et Barundi tuyage ».

Le recrutement a été suivi de leur présentation aux administratifs ainsi qu’aux Partenaires Techniques et Financiers. Le Comité Exécutif a également participé aux forums provinciaux, et nationaux organisés par Oxfam et Impunity Watch ainsi qu’à la célébration des différentes fêtes internationales et nationales.

***III.1.4. Renforcement des capacités organisationnelles du MIPAREC.***

Sous le financement d’Oxfam Novib au Burundi, une maison de consultance dénommée « ACODE » a organisé des ateliers pour le diagnostic organisationnel et de coaching pour redresser ou réduire les faiblesses que connaît MIPAREC.

***III.1.5.******Les réunions du Comité Exécutif, de l’Assemblée Générale.***

Les réunions du Comité Exécutif ont été tenues chaque fois trimestriellement. Le Comité Exécutif a organisé une Assemblée Générale Ordinaire en Mars pour analyser les rapports de l’année 2021, pour approuver les projets et la prévision budgétaire exercice 2022 ainsi que pour orienter et prendre des décisions importantes pour la vie du MIPAREC.

***III.1.6. Contraintes rencontrées par le Comité Exécutif***

* L’insuffisance des moyens de fonctionnement qui n’a pas facilité au Comité Exécutif de disponibiliser des fournisseurs des biens et des services dans toute la zone d’action du MIPAREC en vue de faciliter la mise en œuvre des différents projets ainsi que de satisfaire les besoins pour son bon fonctionnement.
* La guerre entre la Russie et l’Ukraine a empiré la situation post COVID-19 en occasionnant le manque des financements pour les projets.

***III.1.7. Quelques questions méritant l’attention de l’Assemblée Générale.***

* Stratégies de mobilisation des fonds internes et externes restent toujours pertinentes.
* Mise en place utilisation d’un logiciel de comptabilité qui est souvent exigée par les bailleurs de fonds.
* La gestion du personnel du MIPAREC qui atteint l’âge de la mise en retraite professionnelle (60 ans) selon le code du travail en vigueur au Burundi mais étant encore actifs.
* Documentation et publication des œuvres comme une grande préoccupation du MIPAREC

**III.2 Au niveau de la Direction des programmes.**

En principe, les réalisations menées par différents projets viennent pour accomplir ou si vous voulez répondre en premier lieu aux indicateurs et aux résultats des projets, mais en deuxième lieu pour répondre aux indicateurs et résultats du plan stratégique 2018-2022 qui était en cours du MIPAREC. Cette section montre les réalisations des différents projets ou initiatives au cours de l’exercice 2022. Signalons que la Direction des programmes du MIPAREC comprend quatre départements dont l’Administration et ressources humaines, le Suivi et l’évaluation, les Finances et les Programmes. Sous la gestion du Directeur des programmes, les Chefs de tous ces départements concourent à la bonne mise en œuvre des projets du MIPAREC.

***III.2.1. Mise en œuvre des projets.***

**III .2.1.1 Projet Gender Equality Women Empowerment Program III**

Le projet GEWEPIII est financé par CARE Internationale au Burundi pour intervenir dans 14 communes des provinces Bujumbura et Rumonge et concerne l’autonomisation socio-économique de la femme contribue à l’atteinte des objectifs du développement durable (ODD) à savoir :

1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable.
3. Permettre à tous de vivre la bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et à tous les âges.
4. Parvenir à l’égalité genre et autonomiser toutes les femmes et filles

Au cours de l’année 2022, les résultats ci-après font objet du rapport :

* Pour dix collines par commune que nous nous sommes fixés au départ du projet de 2020 à 2021 disposons de 2278 VSLA anciens et nouveaux avec un total de 50195 membres. Cette année un ajout d’au moins 2 collines par communes a été fait en concertation avec le bailleur ; donc 603 nouveaux VSLAs ont été créés avec un effectif des membres qui arrive à 16 884 membres.
* Une enquête faite au début de l’année 2022 a montré que plus de 47% de femmes déclarent être en mesure de participer de manière égale à la prise de décision financière du ménage.
* Les femmes des VSLA dans les groupes d'impact utilisent des services financiers formels par la connexion aux institutions des microfinances.
* Des témoignages recueillis sur les 28 collines à potentiel de devenir des belles collines ont montré que les femmes formées sur les AGR/entreprises réussissent à obtenir un revenu supplémentaire.
* Cette année 2022, lors de la mise en place des conseils des notables sur chaque colline, au moins 5 femmes sont élues parmi les membres des VSLA.
* Les femmes membres des VSLAs qui occupent des postes de décision dans les secteurs formel (gouvernement) et informel (société civile, privé) ont augmenté surtout dans le secteur informel, nous disposons au moins 4 organisations à base communautaire crées et dirigée par les femmes d’après une enquête faite par les piliers.
* Sur les 28 collines à devenir belles collines, CARE avait implanté un centre de santé ami de jeunes et les membres des VSLAs ont des connaissances en matière de SSR.

Pour y parvenir, le tableau ci-après résume les réalisations :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités planifiées et menées** | **Etat de la mise en œuvre (activités réalisées)** | **Progrès observés/ changement** |
| Mise en place et identification des anciens VSLAs | Au cours du premier semestre de l’année 2022, 213 nouveaux VSLAs ont été créé dans 14 communes de la zone d’action.  Dans le souci de bien mener les activités en octobre 2022, après la visite du bailleur de fond, nous sommes convenues d’accélérer la mise en place des VSLAs car la projection de cette activité avait été faite sur 4 ans. Afin de voir les résultats nous sommes convenues de finaliser cette mise en place des VSLAs avec le premier trimestre 2023.  Sur 930 nouveaux VSLAs a créé 333 sont mise en place et déjà saisie dans la base des données OPRA. Pour les 1862 VSLAs à identifier 270 sont déjà identifiés et mis dans la base de données. | Le tableau montrant les VSLAs à mettre en place présente 930 nouveaux VSLAs femmes et filles à mettre en place jusqu’en 2024. Identifier 1862 anciens VSLAs jusqu’aussi en 2024. Dans le souci d’avoir du temps pour encadrer les nouveaux et anciens VSLAs nous sommes convenues de terminer cette activité en Mars 2023. |
| Organiser une réunion semestrielle à l’endroit des piliers et présidents des VSLA / 2 réunions semestrielles de rapportage et de planification au niveau zonal. | Réunions tenues pour les piliers collinaires afin de voir ensemble l’état d’avancement des activités sur les différentes collines de leurs provenances.  Au cours de ces réunions, les CT ont profité de l’occasion pour donner les fiches de collecte des données via l’outil de collecte kobocollect. | Pour le moment, les piliers qui encadrent les VSLAs sont habitués à faire des préparations des plans d’action et a les évalué. |
| Organiser 14 sessions d'orientation d’un jour chacune pour 42 piliers sur des produits financiers que disposent les IMFs afin que les membres des VSLAs fassent une sélectionné aux IMFs auxquels ils vont se connecter. | 2 Sessions regroupant les piliers des 14 communes ont été faites, une à Rumonge et une autre à Bujumbura. 5 représentants des IMFs se sont joints aux 42 piliers pour expliquer leurs produits financiers. Les piliers à leur tour ont organisé des sensibilisations dans les groupements qu’ils encadrent dans les différentes collines. | A la fin de l’année 47% des membres des VSLAs sont déjà connectés aux différentes IMFs et Banques selon les données de kobocollect du mois de juillet 2022. |
| Organiser des ateliers sur l’entreprenariat et spécifiquement le business plan des femmes ayant déjà initié des AGRs. | Nous avons regroupé par provinces les femmes ayant des AGRs afin de faire un renforcement des capacités sur le business avancé. Un effectif de 56 femmes entrepreneurs a été outillé sur le business avancé. | Création d’une plateforme informelle des femmes formées pour échanger les informations sur les opportunités d’affaire.  Les femmes ayant bénéficiées de cette formation possèdent pour le moment les documents nécessaires pour bien mener leur commerce à titre d’exemple, ces femmes possèdent pour le moment un numéro d’identification fiscal, registre du commerce.  Création d’un réseau entre ces femmes pour échanger les différentes informations et les produits de leurs business.  Un groupe de 10 femmes qui sont déjà avancés dans leur commerce se sont portées volontaires pour remorquer d’autres qui sont encore au début de leur business. |
| Organiser14 sessions communales pour orienter les VSLAs sur le droit des coopératives afin de faciliter la décision autonome de s'adapter aux coopératives en élaborant une transition en douceur et en atténuant les risques. | 14 Atelier ont été faits dans les 14 communes, une par commune avec l’appui des CTS. | 20 participants par commune (280 membres des VSLAs) ont bénéficié cette orientation avec l’appui de l’ANACOOP. |
| Organiser des sessions d'échanges dans chaque commune, entre les femmes élues et celles en position de leadership sur leurs succès, défis, bonnes pratiques et les leçons apprises pendant la période électorale. | Les fonds alloués à cette activité ont été utilisés dans l’appui des provinces pour la célébration de la JIF. Les deux provinces de la zone d’action ont sollicité un appui financier pour la célébration du 8 Mars (Journée Internationale de la femme) et nous avons utilisé les fonds alloués aux échanges d’expériences entre les élues à cet appui. | L’administration collinaire en collaboration avec les piliers organisent des réunions collinaires pour sensibiliser les femmes à élire et à se faire élire.  Les femmes participent activement dans les différentes réunions organisées par l’administration locale et posent aussi leur candidature pour être élue dans les structures communautaires. |
| Former les facilitatrices communautaires des belles collines sur l’approche EKATA. | Cette formation a été donnée à 112 Facilitatrices EKATA des 28 collines à potentiel de devenir belle colline. | 48 Sensibilisations sur les 28 belles collines sont déjà menées. Suite à ces sensibilisations, 16 cas de couples qui ne s’entendaient pas sont pour le moment en bon terme. |
| Organiser des formations des couples sur l'approche EKATA pour les préparer à la sensibilisation sur la lutte contre les VBGs. | Dans un premier temps le staff a été renforcé en capacités sur le module approprié à l’homme avec les outils SASA. Par après, 56 hommes négatifs formés et 2 couples des Batangamuco ont appuyé par leurs témoignages. Une deuxième formation a été faite pour les mêmes hommes ensemble avec leurs femmes pour voir les changements de la première formation. | Ces couples ont été choisies sur les collines à potentiel de devenir belles collines. La formation a porté des changements, nous avons reçus des témoignages de la part de ces hommes et femmes ayant bénéficiés de la première formation que dans leurs ménages règne l’entente et le respect mutuels. |
| Organiser une plate-forme provinciale réunissant Abatangamuco et les acteurs pendant une journée pour discuter et redéfinir sur leur rôle et leurs responsabilités dans la création d'un environnement favorable aux hommes pour l'égalité genre et les droits des femmes. | Une réunion a été organisée à Rumonge et une autre à Bujumbura. Chaque réunion a ressemblé tous les acteurs qui œuvrent pour la promotion des droits de la femme. | Suite aux sensibilisations menées par certains acteurs, nous observons la prise en compte du genre dans les structures communautaires comme les comités de gestions d’eau, comités de santé communautaire, etc…. |
| Organiser un café de presse provincial autour de la mise en œuvre effective de la loi spécifique contre les VSBG. Avec l’appui du partenaire technique et financier | Cette année l’activité a été appuyée techniquement par le ministère de la solidarité et au lieu de faire la presse provinciale nous avons effectué des descentes sur les collines afin de toucher directement les personnes concernées. | Suite à cette activité sur la lutte contre les VSBs, les piliers en collaboration avec le forum des femmes ont créés une espace pour réaliser des initiatives de plaidoyer en faveur des victimes des VBGs au près des organes compétents |
| Organiser un atelier d'orientation sur les activités à mener ainsi que les nouveaux indicateurs du cadre des résultats du projet. | Un atelier d’orientation a été organisé au début de l’année, un autre à la fin du premier trimestre pour staff du projet et quelques membres de la direction. L’atelier a été organisé à l’intention du staff pour avoir une même compréhension sur les activités à faire durant l’année 2022. | Le staff connait le cadre logique du projet dans sa globalité. |
| Formation sur MIS | Avec l’appui de Care International au Burundi, le staff du projet a été formé sur cet outil de collecte des données sur la santé financière des VSALs. | Des fiches de collecte de données ont été données aux piliers avec une explication sur cet outil. Les données du premier semestre sont déjà sur le site. L’outil est nouveau, et les données qui sont sur le site sont ceux du premier semestre. Ceux du second semestre seront disponibles au premier trimestre de l’année 2023. |
| Renforcement des capacités du staff en OPRA, Kobo collect, Approche belle colline et S E. | Une collecte des données par trimestre accompagnée par un renforcement des capacités du staff et des piliers a été faite. | Les saisis dans ces outils sont bien faits, des erreurs commises sont facilement détectables et corrigées. |
| Organiser des descentes de suivi sur terrain des membres du comité de pilotage. | Ces descentes ont été planifiées et effectuées. | Au cours des descentes sur terrain par les membres du comité de pilotage le constant est que : il y a une bonne collaboration avec l’administration locale, communale et provinciale.  Les activités d’épargne et crédit sont visible dans la communauté  La femme active dans les groupes de Nawe Nuze ne tend plus les mains à son mari, lui aide plutôt.  Entraide entre les membres des VSLA,  Existence des AGRs collectifs (commerce, briques cuites,).  Valorisation de la femme au sein du ménage (foyer)  Les femmes aident dans la résolution des conflits liés au VSBG. |
| Collecte des données des membres des VSALs vivant avec un handicap quelconque. | C’est une enquête qui a été commandité par le bailleur pour voir le degré de prise en compte de cette catégorie de personnes. | Les données ne sont pas encore disponibles. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2022** | | | |
|  | **Cible** | **Atteint** | **Ecart** | **% atteint 2022** |
| Nouveau VSLA Femmes/ Filles | **213** | **259** | -46 | **121%** |
| Nouveau VSLA Hommes/garçons | **63** | **74** | -11 | **115%** |
| Total Nouveau VSLA (A créer) | **276** | **333** | -50 | **118%** |
| Total Ancien VSLA (A identifier) | **594** | **270** | -324 | **45%** |
| Total VSLA | **870** | **603** | 267 | **69%** |

Par catégorie de VSLAs à identifier ou à créer pour l’année 2022 nous avons atteint 68%, par rapport à l’année 2024 nous sommes à 46%.

La cause du non atteint des 100% pour le total est due au changement brusque de la cible, temps alloué à cette activité et à la stratégie de cette mise en place. D’autres facteurs ont contribué au non atteint de la cible, les dix collines anciennes sur lesquelles nous sommes en train d’encadrer les différents VSLAs sont à 90% saturée.

La formation et la sensibilisation sur la connexion aux IMFs a porté comme changements :

* Les participants nous ont témoignés qu’ils disposent des informations nécessaires sur les catégories des produits offerts par les 4 IMFs (Coopec, COOPDI et CECM, MUTEC présents dans les sessions de sensibilisation ainsi que des connaissances sur les différents types de comptes bancaires et types de crédits.
* Les participants ont connu les détails les différents comptes qu’un membre peut ouvrir entre autres le compte courant et les frais de tenue de compte y relatifs sans oublier différentes formes de compte épargne. Ils ont connu également les conditions exigées pour ouvrir un compte et recevoir un crédit (taux d’intérêt, frais de dossier, caution, frais de formulaire, assurance, ...).
* Des engagements de sensibilisations au sein des VSLA ont été faits par les participants afin d’accroitre l’effectif des membres des GS ayant des comptes.

La formation sur la loi coopérative a porté comme changements ci-après :

* Les participants aux différents ateliers ont eu des connaissances sur le cadre légal et politique régissant les coopératives au Burundi, des textes d’application de ces lois sur les associations d’épargne et crédit. Ils ont compris le circuit d’agrément /enregistrement des coopératives par les instances habilitées. Les piliers des VSLA et les représentants des coopératives ont des précisions claires sur le fonctionnement et l’organisation légale des coopératives et ont un même message à transmettre à la communauté.
* Les participants ont établi un plan de vulgarisation et de conscientisation aux membres des VSLAs sur ces textes et lois régissant les coopératives.

Au sein du projet nous sommes donnés la cible pour avoir établie au moins une coopérative modèle par belle colline. A la fin du projet nous auront 28 coopératives modèle sur les 28 collines à potentiel de devenir belles collines.

Le recyclage des facilitateurs EKATA sur les outils SASA a porté comme changements ci-après:

* Un manuel guide de formation a été confectionné renfermant les outils de sensibilisation sur le genre transformatif ;
* Les participants se sont convenus sur les stratégies à mettre en œuvre pour réduire les violences communautaires afin de rendre leur colline modèle à savoir les dénonciations des cas de violences commises dans les communautés de leur provenance ;
* Les facilitatrices communautaires EKATA disposent des connaissances sur les outils de sensibilisation sur le genre transformatif.

L’identification et formation des couples à problèmes en vue de les embarquer dans le processus du changement positif a porté comme changements ci-après :

* Les hommes formés ont mené des restitutions en commençant au sein de leur foyer et puis aux autres maris de leur l’entourage. En plus, ces hommes ont créé un groupe de dialogue dans le but d’échanger sur les bonnes leçons de l’atelier.

Ces derniers participent à la mobilisation des autres hommes qui commettent encore des violences dans leurs familles à abandonner leurs mauvais comportements pour être un bon père et travailler pour le bien-être de la famille.

* Sur les 28 collines à potentiel de devenir belles collines, des groupes des hommes qui ont été transformés appuient les facilitateurs EKATA pendant les restitutions en témoignant sur leur transformation positive et les fruits de ce changement dans leurs ménages. Egalement, avec l’approche EKATA, il y a eu naissance des groupes des femmes chargés de mener des initiatives de plaidoyer des victimes des violences basées sur le genre ;
* L’administration collinaire salut le changement déjà observé à ses hommes formés.

Le renforcement des capacités sur l’outil MIS a porté comme changements ci-après :

* Les piliers sont outillés sur la collecte des données MIS,
* Les piliers s’engagent à orienter et expliquer aux autres membres des VSLAs surtout les présidents des VSLAs ;
* Les piliers présents dans cet atelier ont compris que l’outil MIS est d’une importance capitale car cet outil leur facilitera de savoir la santé financière des VSLAs, les nouveaux et les abandons au sein des VSLAs.



***Réunion des présidents des VSLAs sur la Colline BISAKA avec le Coordinateur de Terrain des communes Bugarama et Burambi***

Et comme résultats inattendus, l’année 2022 a été caractérisée par :

* Les membres des VSLAs ont pris l’initiative de construire des maisons pour les vulnérables sur la colline Buhina de la commune Kanyosha et sur la colline Kibira de la commune Mugongomanga.
* Les membres des VSLAs de la colline Murara/ belle colline de la commune Burambi se sont mis ensemble pour venir en aide à un enfant orphelin qui venait de perdre sa mère après l’accouchement.
* Les membres des VSLAs de la colline Muyira et Kabumba de la commune Kanyosha, Kibira de la commune Mugongomanaga ont collectée le matériel scolaire à savoir les cahiers et les stylos pour les élèves vulnérable lors de la rentrée scolaire et au cours de l’année.
* Les membres des VSLAs de la commune Muhuta de la colline Giteza ont appuyé dans la construction du bureau de la police judiciaire en transportant le sable, le gravier et les moellons.
* Les femmes membres des VSLAs de la colline Gitwe de la commune Rumonge se sont organisées dans la lutte contre l’érosion en faisant le traçage du canal de ceinture de la route.
* Avec l’appui de l’auxfin 10 VSLAs ont été renforcée dans la digitalisation pour le moment ces VSLAs mènent leurs activités d’épargne et crédit à l’aide de tablette que le partenaire technique et financier leur a donné.
* Avec l’appui du Ministère de la solidarité deux VSLAs des jeunes de la colline Gitwe ont reçu un appui financier d’un montant 500.000 Fbu par VSLA.

***Les histoires de vie /changements observés au cours de l’année 2022***

* Les femmes membres des VSLAs ont augmenté leur bien-être économique dans leurs ménages sur la colline NYABIBONDO en commune NYABIRABA. Elles ont acheté des bétails et des parcelles et construisent des maisons de tôles, elles pratiquent de petit commerce avec les crédits contactés dans leurs VSLAs comme par exemple NDERAGAKURA Nadine qui vend de la bière traditionnelle de l’éleusine appelée UBURO, a construit une maison en tôles et acheté une parcelle et des bétails. Un autre exemple est celui de SINDAYIHEBURA Candide qui fait le commerce de la bière de bananes qu’elle transforme elle-même à partir du jus de ces dernières a pu acheter des bétails et une parcelle. Ces femmes ont commencé avec de petits projets tels que l’élevage des porcs et des poules et le petit commerce en contractant des crédits dans leurs VSLAs. Le bénéfice qu’elles obtiennent de ces projets les pousse à faire d’autres projets comme l’achat des parcelles et la construction des maisons en tôles.

« *Je m’appelle MVUYEKURE Pascal de la colline BURIMA II en commune MUTAMBU. Je suis âgé de 41ans et marié avec NTUNZWENIMANA Yvette depuis 2003 et nous avons 4 enfants. Je suis parmi les hommes invités à participer dans les séances organisées dans le projet GEWEP III tenues à Jenda pendant le mois de Juin et Septembre 2022.*

*Pendant les années 2006 ; j’ai commencé à maltraiter ma femme à cause d’autres filles et femmes que j’observais aux ligalas. C’est par ça que j’ai commencé à voir que ma femme n’était pas belle ; qu’elle est sale ; regrettant que j’ai mal choisi ! Quand j’arrivais à la maison, je ne voulais pas dialoguer avec elle mais plutôt la maudire et l’injurier sans aucune cause mais parce que j’avais vu des filles soient disant belles ou des femmes soient disant belles ! Nous avons vécu cette mauvaise vie jusqu’avant de participer dans la première séance d’Ijenda.*

*Après la première formation qui a eu lieu pendant le mois de Juin ; moi avec mon ami MPAWENIMANA Anicet de la même colline que nous étions ensemble ai pris la décision favorable de changer de comportements. Par ce ; nous avons tous acheté des pagnes et des chaussures pour nos femmes. Arrivé à la maison ; ma femme était très étonnée de me voir avec un pagne et des chaussures dans un sachet me demandant si ça appartient à elle. Après avoir confirmé que c’est pour elle ; elle a très étonné avec les larmes aux yeux me demandant comment j’ai pensé à faire tout cela à elle et me demandant si ce sont les formateurs/facilitateurs de la formation qui m’ont donné un cadeau pour ma femme !*

*A partir de ce jour ; j’ai pris un temps de dialoguer avec ma femme la racontant le sujet de la formation qui a lieu à Jenda au sein des hommes et qu’il y aura le deuxième tour destiné aux mêmes hommes avec leurs femmes et elle avait si contente. La situation est devenue normale dès ce jour-là et jusqu’aujourd’hui notre ménage est plein de joie ; nous travaillons ensemble comme nous étions pendant les premiers jours de mariage ; nous prenons un temps pour échanger sur la vie de notre ménage. Nous saluons beaucoup MIPAREC d’avoir organisé de telles séances car ça a été de bonne occasion de s’autoévaluer et de prendre des mesures de réhabiliter notre famille*.

Comme engagement ; *« moi MVUYEKURE Pascal et MPAWENIMANA Anicet nous sommes engagés de créer des groupes de réflexion au niveau de notre colline pour pouvoir amener nos voisins qui ont toujours dse problèmes dans leurs ménages ; de participer dans des travaux de développement communautaires et y profiter pour appeler d’autres hommes négatifs à changer des idées »*.

* Les femmes membres des VSLAs commencent à avoir une vie améliorée à partir des activités génératrices des revenus en commune Kanyosha de la colline Ruyaga. Les femmes entreprennent des activités qui montrent qu’elles ont atteint un stade avancé dans l’entrepreneuriat par la recherche des documents qui régissent les commerçants. Prenons l’exemple d’une femme de BARAKAMFITIYE Marie Rose qui fait le commerce rentable après avoir passé du petit commerce aux grands commerces en faisant la location des matériels pour les fêtes. Ce changement est pertinent car les femmes entrepreneuses membres des VSLAs ont témoigné qu’auparavant, elles faisaient du commerce sans vision et certaines disaient qu’elles ne comptabilisaient pas le capital, le bénéfice et les dépenses mais pour le moment certaines femmes qui ont un niveau avancé dans le commerce, sont capables de mener le commerce avec objectif.

*« Je m’appelle Marie Rose BARAKAMFITIYE, de la colline RUYAGA Commune Kanyosha. Ma vie associative a commencé avec d’autres femmes dans le programme GEWEPII et je n’avais pas aucune vision sauf donner des cotisations afin de partager le bénéfice à la fin de l’année pour que je puisse au moins m’en acheter un pagne. Mais par après j’ai entamé le commerce de la farine de manioc avec d’autres femmes mais aussi mon commerce n’avance pas car il n’y a pas de chiffre d’affaires. Ni le capital, ni le bénéfice et les dépenses ne seront pas calculé. Je vous jure avec le projet GEWEP III, j’ai réalisé que mon commerce n’aboutira à rien si je ne maitrise pas ces trois mots : capital, bénéfice et dépenses. Tout cela je l’ai appris dans une formation que j’ai participé où on nous a montré même que les arachides que nous achetons compte parmi les dépenses. C’est à partir de ce moment que j’ai cherché un registre pour afin faire un contrôle à la fin de la journée.*

*Après cela, puisque j’étais une femme engagée dans le business, chaque fois que je participais dans un atelier, j’entendais parler qu’après le partage dans les VSLAs, il faut créer des AGRs contrairement à l’objectif de que nous avions dans le programme GEWEP II. C’est par après que j’ai alors pris la décision de chercher les matériels de location pour les fêtes car une seule personne qui avait le monopole, avait des matériels insuffisants mais aussi incomplets. J’ai dû adopter acheter des ustensiles qu’elle n’avait pas et chercher d’autres en grande quantité. Je remercie le projet GEWEP III d’avoir ouvert des visions auprès des femmes entrepreneuses. Ce qui m’a intéressé de plus, j’ai participé à une compétition organisée par CARE des femmes en entrepreneuriat avancé.*

*Comme MIPAREC à travers le projet GEWEP III nous formait et nous sensibilisait de nous nous sommes connectés avec les IMFs pour demander des crédits et créer des AGRs pour le bien-être de nos familles ,C’est par après que j’ai alors pris la décision de chercher les matériels de location pour les fêtes mais comme j’avais une petite somme je me suis encore décidée d’ouvrir un compte dans un microfinance COOPDI où j’ai même contracté un crédit pour acheter ces matériels en grande quantité mais aussi complets . Sincèrement, Je remercie le projet GEWEP III d’avoir ouvert des visions auprès des femmes rurales ».*

* Une femme du nom de MINANI Evelyne de la colline Mboza, colline a potentiel de devenir belle colline, zone RUYAGA de la commune Kanyosha, né en 1991, nous a partagé l’amélioration et les succès menés dans la communauté suite à la prise de décision d’une femme leader dans la vie des VSLAs disait-elle : *« Comme je suis une femme leader des VSLAs sur la colline Mboza, colline à potentialité de devenir belle colline. Notre colline est d’abord dirigée par une femme membre des VSLAs qui a participé dans différentes sensibilisations du programme GEWEP III sur la participation de la femme dans la prise de décision, cela m’a beaucoup outillé à travailler avec elle en synergie avec les facilitatrices EKATA ainsi que le forum des femmes pour montrer ensemble l’importance d’une femme dans les organes de prise de décision. C’est à partir de ces expériences que pendant les élections des notables collinaires, j’ai été élue secrétaire du bureau et nous sommes au nombre de 8 femmes sur 15 notables collinaires, soit un taux de 53% et parmi les 8 femmes élues notables collinaires, les 5 autres femmes sont des membres des VSLAs dans le programme GEWEP III. Que Dieu bénisse le programme qui m’a ouvert les horizons et je ne cesserai pas de dire les bienfaits des VSLA ».*
* Suite à l’implication des administratifs dans les différentes activités organisées par MIPAREC, l’administration locale de Kabezi a pris l'habitude de regrouper les femmes veuves dans des groupements d'épargne et de crédits afin que ces dernières puissent se développer être résilientes au choc. De ce fait, un VSLA des femmes veuves existe sur la colline GAKUNGWE, KIMINA et RUGEMBE.
* Avec l’approche EKATA qui contribue à la réduction des violences basées sur le genre, certains hommes de la belle colline de Mubimbi ont été transformés positivement.

Ces derniers participent à la mobilisation des autres hommes qui commettent encore des violences dans leurs familles à abandonner leurs mauvais comportements pour être un bon père et travailler pour le bien-être de la famille.

***Collaboration avec d'autres acteurs sur le terrain***

Chaque province est dotée d’un comité de pilotage présidé par le gouverneur ou son délégué qui se réuni une fois le trimestre et effectue des descentes sur terrain au deuxième trimestre afin de voir l’état des réalisations des activistes du projet. Afin de bien mener nos différentes activités et d’impliquer l’autorité à la base, les ateliers se passent dans les salles des communes et un mot d’ouverture des activités est prononcé par l’administrateur ou son conseiller. Les chefs des collines de notre zone d’action nous appuient d’une façon significative dans nos différentes actions. Les administrations provinciale et communale nous invitent à prendre part dans les différentes réunions qu’ils organisent pour les différentes partenaires de mise en œuvre des activités dans les différentes communes des provinces Bujumbura et Rumonge. Nous sommes appelés à contribuer à la mise en œuvre et l’évaluation des plan d’action d’investissement annuel des différentes communes. Les autres intervenants qui œuvre dans le même domaine que GEWEP collaborent avec le staff de terrain ainsi que nos membres des VSLAs, ici nous pouvons mettre un accès particulier avec le ministère de la solidarité à travers les DPCEFC qui encadrent eux aussi les VSLAs.

***Suggestions/ recommandations***

* L’approche pilier nécessite d’être revue car toutes les interventions faites touchent dans sa globalité les piliers et la remarque et que ces derniers ne font pas une restitution de façon effective. Avec le récent circulaire de la BRB demandant à tous les groupements financiers communautaires de se faire enregistrer, après la correspondance au Ministre de la Justice du 14 septembre 2022 ; une recommandation est que ce travail soit fait en donnant des éclaircissements nécessaires sur le statut et le mode de fonctionnement des groupements NAWE NUZE que nous accompagnons et ainsi solliciter une note écrite autorisant la poursuite de leurs activités en toute quiétude.
* Associer les femmes dans le développement des produits financier qui sont adaptés à leur niveau de vie par exemple revoir à la baisse le taux d’intérêt sur les crédits surtout la femme rurale.
* Décentraliser les services de formation et d’enregistrement coopérative et entreprise.

**III.2.1.2 Projet « Bonne gouvernance, dialogue entre les organisations de la société civile et les autorités locales »**

Ce projet est financé par l’Union Européenne dans le cadre du consortium d’Oxfam Novib, Actionaid et MIPAREC. L’objectif de ce projet est d’instaurer un dialogue permanant entre les AL et les OSC. Son efficacité est encore ambitieux parce que diverses causes dont le manque de compétences et de connaissances sur la citoyenneté et la gestion de la chose publique qui s’observe au niveau local, la restriction de l’espace civique, le manque de dialogue et de confiance mutuelle entre société civile, population et autorités locales ainsi que la faible participation de la société civile dans la définition et le fonctionnement des instruments de décentralisation au niveau local restent des entraves.

Une sensibilisation de la communauté restructurée en OSC à la citoyenneté active est toujours nécessaire. Mais aussi, une mobilisation des AL sur la création d’espace civique et de dialogue reste toujours à désirer. Cependant, les Autorités Locales commencent à impliquer les OSC dans l’élaboration et évaluation du PAI, les OSC commencent à travailler en synergie et contribuer au développement local, certains cadres de concertation prévus par la loi ont été redynamisé est sont actives suite aux activités du projet.

Les activités réalisées au cours de l’année 2022 sont les suivantes :

* Atelier de rapportage de la CSC
* Descentes de restitution des résultats de la CSC
* Descente de coaching et suivi de l’implémentation des plans d’action
* Conduite de 13 CSC (1par commune)
* Conduite de 13 évaluations de la CSC
* Atelier de restitution des résultats de l’évaluation de la CSC

Toutes les activités planifiées pour l’année 2022 ont été réalisés dans les communes Mabayi, Mugina, Rugombo, Nyabiraba, Kabezi, Kanyosha, Ruyigi, Butaganzwa, Butezi, Bweru, Musongati, Bukemba et Mpingakayove. Toutefois, il importe de signaler que de temps en temps la planification a été ajustée. Mais aussi que de nouvelles activités ont été ajoutées comme :

* Redynamisation de l’équipe des facilitateurs locaux
* Recyclage de la formation sur la conduite et l’évaluation de la CSC
* Participation dans les renforcements de capacités des partenaires du consortium
* Evaluation du niveau de collaboration entre OSC, AL, et OBC

D’une manière générale les résultats obtenus sont satisfaisants. Il importe de signaler que :

* Les résultats obtenus lors de la restitution des résultats de l’évaluation de la CSC ont été satisfaisants. En effet, sur 416 participants invités, 372 ont participés. Les représentants des OSC se sont engagés de mettre en pratiques les notions apprises pendant les renforcements de capacités. A titre illustratif la participation citoyenne active dans le développement et le rapportage régulier
* Les administratifs au niveau collinaire ont témoigné qu’ils ont ouvert un espace de dialogue avec les OSC. Les OSC sont maintenant impliqués dans le développement local. Selon certains administratif, la participation de ces derniers dans le développement local est satisfaisant.
* Lors de la conduite de la CSC la participation était bonne, nous avons pu impliquer dans le processus les présidents des groupes sectoriels de concertation. Ils se sont engagés à activer ces cadres de concertations et impliquer les OSC

Des améliorations dans le processus de dialogue entre les OSC et AL ont été perçues. Toutefois, il nous est difficile de les comparer à celles de l’année passée mais des changements de mentalités ont été perçus. A titre illustratif, nous pouvons mentionner :

* A Bweru, le CCDC a tenu une réunion à l’intention des CDC en vue de redynamiser ces instances, mais aussi les inciter à et concerter les OBC dans les initiatives de développement local.
* A Butaganzwa, après le forum de la CSC, les OBC de la colline KIRAMBI ont pris l’initiative de planifier des actions conjointes en vue de renforcer leur visibilité et contribution dans le développement local dont 3 maisons des vulnérables et une salle de classe ont été construites, des enfants vulnérables ont été assistés en kits scolaires, des sensibilisations sur les VBG ont été faites.
* A Butezi, les OSC ont pu réhabiliter des maisons des vulnérables, assister les vulnérables en produits vivriers et kits scolaires. Des réunions de concertation et planification collinaires sont également tenues entre les AL et les OBC. Avant la conduite de cette CSC, les OBC ne concertaient pas les chefs des collines dans leur planification et exécution des activités, avant aussi la conduite de cette CSC, les OSC ne ménageaient pas beaucoup d’effort sur la visibilité de leurs actions dans la communauté ainsi qu’auprès des AL.
* A Bukemba, les OSC ont améliorées la visibilité de leurs actions, elles impliquent l’administration dans les projets de développement local. Lors de la distribution des essences forestières de protection des bassins versants et bords de la route, l’UNIPROPA a associé l’AL dans tout le processus.

***Collaboration avec d'autres acteurs sur le terrain***

Nous entretenons de bonnes relations avec les autres acteurs du développement. Nous les invitons lors de la conduite et l’évaluation de la CSC et/ou pendant les réunions d’élaboration et d’évaluation du PAI. Nous avons également tenu une descente d’évaluation du niveau de collaboration entre OSC, AL, et OBC. Nous avons eu la chance d’échanger avec les autres membres du programme PASCB ainsi que les points focaux des ministères sous tutelle du projet.

***Leçon apprise/ Suggestions/ recommandations***

* L’action du projet OSC vise à de permettre aux OSC burundaises d'être des partenaires efficaces et reconnus dans la gouvernance locale. Les CSC ont porté sur diverses thématiques qui ont permis d’impliquer les OSC dans le processus du PCDC. En effet, pendant les sessions d’élaboration et évaluation du PAI, les OSC sont invités. Les actions menées ont également éveillé les OSC à contribuer activement dans le développement local.
* Pendant la restitution des résultats des évaluations de la CSC, le rappel des mécanismes de coordination des intervenants au niveau communal a été bénéfique. Les OSC ont pu se recadrer et se spécifier selon les domaines des groupes sectoriels.

Toutes les OSC qui ont participé ont affiché un sentiment de satisfaction suite à l’approche participative et formation par les pairs. Chaque OSC a vu la nécessité de recadrer sa vision à court et long terme afin de pouvoir mieux contribuer au développement local.

Parmi les recommandations, une redynamisation des groupes sectoriels ainsi que leurs coachings pour leur opérationnalisation ont été souhaités.

* Subventionner une autre phase du PASCB pour une échéance dépassant 3 ans car les sujets adoptés nécessitent un changement de mentalités et donc nécessitent plus de temps.
* Augmenter l’enveloppe des micros subventions et aussi accroitre le nombre d’OSC à subventionner,
* Pour le renforcement des capacités des OSC, développer des plans de développement des OSC spécifiques car en effet, les lacunes des OSC de telle commune, diffère de celle de telle autre commune.

**III.2.1.3 Projet "Intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaires ".**

Ce projet est financé par la Coopération Suisse au Burundi et MIPAREC s’occupe du volet communautaire dans toutes les 11 communes de la province Gitega. Les réalisations au cours de l’année 2022 sont résumées comme suit :

* Mise en place de 11 Assistants Psychosociaux dans les 11 communes de la province Gitega.
* Formation et recyclage des 11 APS sur les notions de base du trauma, les techniques de counseling, la thérapie de groupe, les premiers secours psychologiques et les gestes qui sauvent.
* Un effectif de165 autorités communales a été sensibilisé sur le trauma et sa gestion.
* Un effectif de 40 cas de trauma a bénéficié une séance de guérison de mémoire.
* Un effectif de 41 descentes de suivi des activités de terrain a été organisé dans toutes les 11 communes de la province.
* Un effectif de 46 séances de coaching des APS a été organisé et mené par un psychologue.
* Un effectif de 88 séances de sensibilisation sur la non-discrimination et la stigmatisation des malades mentaux et épileptiques à travers des réunions zonales organisées par les APS.
* Un effectif de 264 Chefs de collines a été sensibilisé sur l’assistance psychosociale des malades mentaux et épileptiques ce qui a facilité les APS dans leur tâche de sensibilisation.
* Un effectif de 165 personnes a été sensibilisé sur les principaux troubles mentaux et leur prise en charge.
* Plus de 12 826 personnes sont sensibilisées sur la santé mentale dans la communauté et plus de 331 personnes présentant des troubles de comportement ont été suivies par les APS.
* Un effectif de 12 émissions radiophoniques et 7 spots de sensibilisation ont été diffusés sur les radios STAR FM et BUJA FM pour sensibiliser la communauté.

Cependant, la province Gitega est très vaste et un seul psychologue pour toute la province de même qu’un seul APS dans toute la commune sans matériel roulant ni parapluie et porte document reste un obstacle pour le bon déroulement des activités sur terrain.

***Leçon apprise/ Suggestions/ recommandations***

La population était ignorante quant à la question de santé mentale on faisait recours dans des chambres de prière ou dans la sorcellerie d’où la nécessité de multiplier les sensibilisations communautaires. Les activités du projet sont en train d’être exécutées normalement dans les 11 communes de la province GITEGA, 11 APS accueillent et accompagnent les cas présentant des troubles et sont entrain de sensibiliser afin de conscientiser la population afin de changer les mentalités.

***Les histoires de vie /changements observés au cours de l’année 2022***

Durant la période de rapportage, on a récolté quelques témoignages ci-après :

* *« Je m’appelle NSHIMIRIMANA Médiatrice, âgée de 38 ans, originaire de la colline NGWINGIRI, commune GIHETA de la province GITEGA, je suis mariée et j’ai 8 enfants. Depuis un certain temps, mon mari me regarde d’un mauvais œil, il m’accuse d’avoir des relations avec d’autres hommes et que d’ailleurs3 enfants parmi ces 8 ne lui appartiennent pas. Il avance les raisons comme quoi je tombe e nceinte précocement, que les enfants qui ont entre eux un espacement de 3 ans sont des autres hommes. Je travaille seule à la maison, je m’occupe de tout, mais la récompense de tout cela c’est de me frapper et tabasser tous les jours ? matin et soir. Il me torture énormément, je vis dans une situation intenable, je mène une vie de misère, il arrive des fois où je me demande si Dieu existe car il ne peut en aucun cas admettre que je puisse souffrir de la sorte. A la maison, mon mari ne fait rien, il ne m’aide en aucune chose ; il passe ses journées aux bistrots, il ne se soucie même pas de ces enfants, certains ont même abandonné l’école. Il m’a d’ailleurs chassée, j’ai passé deux moi chez mes parents. Je me suis confiée à l’administration mais en vain.*

*J’ai pris part à une réunion sur notre colline, la personne qui nous parlait nous a signifié que quand nous subissons dans notre vie des problèmes et que nous ne les extériorisons pas, ces derniers peuvent nous causer des problèmes dans notre vie mentale. J’ai été profondément touchée par ses enseignements ce jour-là et j’ai eu la décision de parler de mes difficultés. C’est ainsi alors que je me suis confié à un assistant psychosocial, celui-ci m’a écoutée, m’a suivie, et a essayé de faire comprendre mon mari de rompre avec ses mauvaises habitudes de ne plus me frapper, et depuis ce jour, je me sens bien, je ne suis plus tabassée, aujourd’hui ,grâce aux séances de dialogue entre moi et mon mari avec l’APS , mon mari a tellement changé ,j’ai regagné la maison ,il m’accompagne et m’aide à cultiver les champs, il amène de la ration à la maison, il achète des habits pour ses enfants on s’aime beaucoup comme aux temps de notre mariage.*

*Aujourd’hui, je suis une femme souriante et je sens avoir retrouvé ma valeur de femme ; je remercie du fond de mon cœur le projet NI ABACU qui a fait que je puisse être une personne comme d’autres, qu’il aide d’autres gens qui ont les mêmes difficultés que moi ».*

* « *Je m’appelle BIZIMANA Prisca, âgé de 55 ans, née sur la colline GWINGIRI de la commune GIHETA, mariée à un homme du nom de MACEMAGU Salvator. A l’issu de cette union, sont nés 9 enfants. Mon mari prend beaucoup d’alcool, il ne travaille plus à la maison, ça fait 9 ans que mon mari me traite comme un esclave et non comme sa propre femme. Toutes ces années que nous venons de passer ensemble, il n’a jamais cessé de m’accuser d’infidélité, il est arrivé même à dire que tous les enfants qui ne sont pas nés à 03h du matin ne sont pas les siens. Les coups de fouet sont devenus mon régime de tous les jours et je vis cette situation pendant neuf ans. Un jour il m’a chassé et j’ai passé des jours et nuits dans la brousse, je vivais là-bas avec mes trois enfants, nous vivions dans une maison endommagée et en mauvais état avec une seule chambre et un salon. Retournée à la maison, le malheur ne vient jamais seul, j’ai trouvé que mon mari avait détruit la maisonnette ; pendant tous ces temps, j’ai fait appel à l’administration locale, rien n’est allé car mon mari a catégoriquement refusée de la reconstruire*

*Il dépense tout son argent au cabaret boire et fumer du tabac, il ne m’achète jamais des habits, je marche presque nue dans la rue, je ne quitte plus la maison ce qui me ronge le cœur et qui m’a beaucoup blessée. Il a même initié son fils à prendre de l’alcool et du tabac. Au moment où mon fils devrait se marier ayant construit sa caserne, son père lui a recommandé d’amener sa femme dans la maison ou vivent toute la famille. Il faisait des rapports sexuels avec sa femme au vu et au su de ses frères et sœurs et comme l’adage rundi le dit « WIBA UHETSE UKIGISHA UWURI MU MUGONGO ». Ses sœurs ont été victimes de ce qu’elles ne cessent de voir, aujourd’hui elles se sont lancées dans la prostitution.*

*Cette situation malheureuse m’a beaucoup marquée dans mon cœur, J’ai été profondément blessée jusqu’à souffrir de l’ulcère de l’estomac.Grace au projet NI ABACU, l’APS m’a assisté et m’a beaucoup accompagnée, je ne sens pas beaucoup de douleurs dans mon cœur, il m’a aidé à arriver aux responsables administratifs comme par exemple chez l’administrateur, même si je n’ai rien à m’habiller ni à manger, je me réjouis très fortement car je me sens en paix. Ce qui me préoccupe le plus c’est de pouvoir subvenir à mes besoins quotidiens et trouver enfin de quoi nourrir mes enfants ».*

**III.2.1.4 « Projet Amahoro at scale ».**

Ce projet est financé par RVO/ Pays Bas pour le consortium de ZOA, VNG et MIPAREC en vue de sécuriser les propriétés foncières de la commune Nyanzalac.

Malgré que les conflits fonciers entre les rapatriés et les résidents sont pertinents ; des cas des conflictuels qui s'entendent sur leur différend nous font confiance de réussite du projet et le mesurage systématique réussi facilement.

Le projet Amahoro@Scale dispose d’un document de projet ou toutes les activités sont définies pour toute la période de projet et visant la sécurisation foncière. Les partenaires de mise en œuvre de ce projet se réunissent chaque fois trois mois pour l’évaluation trimestrielle et la planification du trimestre suivant.

Les activités qui étaient planifiées et réalisées sont les suivantes :

* Formation des structures communautaires dont les comités de reconnaissance collinaire, les vulgarisateurs et groupes de sketchs.
* Sensibilisation à travers diverses approches au niveau collinaire (réunions de masse collinaire, sensibilisation porte à porte, émissions radiodiffusées, etc….).
* Organisation des ateliers de dialogues sur le droit foncier de la femme
* Résolution des conflits fonciers par la conciliation et la médiation
* Formation des Chefs des sous-collines et les membres du conseil des notables collinaires sur le code foncier.
* Organisation des dialogues communautaires sur le droit foncier de la femme.
* Mesurage des propriétés foncières sans litiges.

Voici le tableau résumant les propriétés mesurées en 2022 :

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Mode d’acquisition** | **H** | **F** | **Ménage** | **Personne morale** | **Terre en indivision** | **Copropriétaire** | **TOT** |
| Achat | 93 | 123 | 1035 | 5 | 155 | 36 | 1448 |
| Succession | 18 | 5 | 64 | 0 | 53 | 0 | 140 |
| Donation | 7 | 9 | 44 | 1 | 16 | 1 | 78 |
| Cession | 7 | 4 | 116 | 0 | 91 | 1 | 219 |
| Abolition du servage | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Défrichement primaire | 1 | 0 | 4 | 1 | 24 | 0 | 30 |
| Echange | 0 | 2 | 7 | 0 | 6 | 0 | 15 |

Le tableau ci-après montre la nature et les concernés par les conflits fonciers

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nombre** | **Rapatrie-ment** | **Limites** | **Partage** | **Occupa-**  **tion** | **Achat/**  **vente** | **Autres** | **Total** |
| *Conflits identifiés* | *76* | *82* | *35* | *34* | *42* | *0* | 269 |
| *Conflits adressés aux comités de reconnaissance collinaires* | *79* | *62* | *29* | *25* | *57* | *0* | 252 |
| *Conflits résolus par les comités de reconnaissance collinaires* | *26* | *68* | *9* | *13* | *33* | *0* | 246 |
| *Conflits résolus et approuvés par l’Admistrateur communal* | *8* | *13* | *2* | *0* | *0* | *0* | 23 |

***Les histoires de vie /changements observés au cours de l’année 2022***

La population de la commune Nyanza-lac est sensibilisée sur les mécanismes locaux de résolution des conflits. Les propriétés foncières entre résidents et rapatriés qui étaient mal partagées à l’époque de la CNTB d’Aster KANA et d’autres qui persister au partage, sont maintenant amiablement en train d’être partagées équitablement.

A titre d’exemple, c’est le partage de la terre entre les successeurs de feu NIMBONA Eliezer représenté par NIYOKWIZERA Elias, résident et du ménage de feu RUKAGO Japhet représenté par NDAYIKENGURUKIYE Cyriaque, rapatrié tous de la colline KIDEREGE après 14 ans de conflit.

***Collaboration avec d'autres acteurs sur le terrain***

Au, cours de l'année 2022, la collaboration entre MIPAREC, ZOA, VNGI et la Commune Nyanzalac a été effective. Des réunions de planification ou d’échanges sur les activités organisées ont été faites ensemble. Nous nous réjouissons de la communication verticale et horizontale de mise en œuvre du projet entre MIPAREC et ZOA.L’échange des données en rapport avec le conseil des notables entre le tribunal de résidence et MIPAREC se fait sans doute, ce qui manifeste la volonté de collaboration.

***Leçon apprise/ Suggestions/ recommandations***

Le démarrage effectif du projet « Amahoro@Scale » a commencé en Juillet 2022. Nous nous réjouissons du pas franchi dans la mise en œuvre et surtout le niveau de compréhension du projet par les bénéficiaires ; ce qui nous fait confiance à la réussite de ce projet. Nous aimerions beaucoup l’implication de la Commune dans la mise en œuvre du projet.

**III. 2.1.5 Projet « Barundi tuyage ».**

Le projet *Barundi, Tuyage !* est financé par Impunity Watch au Burundi et vise à promouvoir le dialogue national sur le passé et renforcer la cohésion sociale entre les Burundais au niveau communautaire, afin que les victimes et les communautés obtiennent des recours pour les violences passées, que l’espace civique pour discuter de l’histoire du Burundi et des violences passées soit plus ouvert, que les Burundais, en particulier les jeunes comprennent leur passé, la souffrance de groupe autre que le leur et les traumatismes historiques et que les autorités encouragent activement les efforts visant à faire face aux séquelles de la violence et de l’impunité.

Ce projet vient juste de commencer en province de Makamba pour la première fois et va compléter les acquis des projets antérieurs comme Nyubahiriza, Akariho karavugwa et Tuganire twubake. Sa zone d’action s’étend sur quatre provinces dont Bujumbura *(communes Kanyosha, Kabezi, Nyabiraba, Mutambu et Mutimbuzi)*, Cibitoke *(communes Buganda, Rugombo, Mabayi, Murwi et Mugina)*, Makamba *(communes Kayogoro, Makamba, Nyanzalac, Kibago et Mabanda)* et Muyinga *(communes Buhinyuza, Gasorwe, Muyinga, Butihinda et Giteranyi).*

Le tableau ci-après montre les réalisations au cours de l’année 2022

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Cible prévu** | **Cible atteint** | **Commentaires** |
| Mise en place et redynamisation des clubs de paix | 60 | 60 |  |
| Adaptation du module sur la justice transitionnelle et les mécanismes traditionnels | 1 | 1 |  |
| Formation des ADP sur la justice transitionnelle et les mécanismes traditionnels /informels de résolution des conflits, la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance. | 1 | 1 |  |
| Distribution des kits de sensibilisation développés par IW aux ADP | 20 | - | IW n'avait pas fourni les kits à distribuer |
| Restitution par les ADP aux membres des clubs de paix, développement d'une stratégie et plan d'action | 20 | - |
| Organiser des campagnes de sensibilisation au niveau communautaire. | 60 | - |
| Organisation des réunions provinciales de coordination à Muyinga et Makamba | 2 | 1 | Une réunion a été reportée. |
| Organiser les dialogues sur la justice transitionnelle et le genre. | 20 | - | Le projet a commencé tardivement, ces activités sont reportées en 2023 |
| Organiser les dialogues sur la gestion des mémoires et la participation des jeunes. | 20 | - |
| Organiser les dialogues sur la participation des jeunes et des femmes au processus de la réconciliation communautaire | 20 | - |
| Renforcement des capacités sur les thèmes de notions élémentaires du conflit (2022), de la justice informelle (2023) et de la justice transitionnelle (2024). | 2 | - |
| Formation sur les notions élémentaires du conflit, la justice informelle et la justice transitionnelle/1 jr | 2 | - |  |
| Organiser des descentes au niveau des provinces Makamba et Muyinga. | 2 | 2 |  |
| Organisation du lancement du projet. | 2 | 2 |  |
| Formation proprement sur le Do no harm | 1 | 1 |  |

***Les histoires de vie /changements observés au cours de l’année 2022***

Même si le projet connaît quelques mois de mise en œuvre sur terrain, il y a certains changements positifs dans les perceptions des membres de la communauté. Des exemples ci-après en témoignent :

* Devant les conseillers collinaires, certains membres des clubs de paix de la colline Muyange en commune Nyanza-Lac de la province Makamba ont exprimé leur satisfaction quant à la transparence observée dans le respect des critères de choix des membres du club de paix tels que présentés. *« Peut-être que si le vote était secret, des stratégies d’élimination auraient été appliquées pour m’éliminer des membres des clubs de paix, car certains avaient pré-positionné les leurs et le début de ce projet réveille en nous un modèle de transparence »,* un membre a-t-il dit.
* La population de la colline Kiderege de la commune Nyanza-Lac a dit : *« Ce projet vient un peu tardivement parce qu’il devrait précéder les autres projets de certification foncière exécutés par MIPAREC et aurait contribué à la réunification entre résidents et rapatriés ».*
* Au cours de la formation, sur la thématique de la gestion des mémoires (sur le point qui parle de la transmission négative du passé), un ADP de la colline Kirekura Transversale 14, commune Mutimbuza de la province Bujumbura a témoigné qu’il avait un problème très sérieux causé par ses parents qui l’avaient interdit de ne plus poser son pied chez leurs voisins à cause du passé qu’il ne connaissait même pas. Arrivé à ce sujet, il a dit : *« Je viens juste de comprendre mieux les conséquences de la transmission négative du passé, cela me permettra de convaincre les autres en leur donnant un bon exemple ».* Il a violé clandestinement les injonctions de ses parents et a pu rétablir les bonnes relations avec ses voisins et qui durent jusqu’à nos jours.

***Collaboration avec d'autres acteurs sur le terrain***

La collaboration est bonne avec les autres intervenants sur terrain dont les autorités tant provinciales, communales et collinaires et les autres acteurs du secteur public et privé. Il importe de signaler que lors des présentations provinciales du projet, les participants étaient composés des autorités locales (provinciales et communales), les coordinateurs provinciaux et les assistants sociaux du développement familial et social, les représentants des confessions religieuses, de la société civile, des ex-combattants, des partis politiques actifs dans chaque province, du forum des femmes, les du conseil des jeunes et des organisations de la mise en œuvre du projet. Aussi, des réunions provinciales de coordination rassemblant le conseiller socio-culturel, le CDFC, les facilitateurs provinciaux du THARS et MIPAREC sont organisées trimestriellement afin partager les réalisations, les défis et la planification pour une meilleure collaboration. Enfin, le facilitateur provincial de MIPAREC participe dans d’autres activités organisées par les autres intervenants.

***Leçon apprise/ Suggestions/ recommandations***

L'octroi des fonds a été tardif et MIPAREC a accordé une avance qui a permis le démarrage des activités. Avec le montant accordé, l'on a pu faire des descentes pour présenter le staff, les documents du projet aux autorités provinciales et réaliser des lancements provinciaux du projet. Aussi, grâce à une bonne collaboration avec les partenaires du projet, l'on a pu s'adapter aux contextes locaux et trouver ensemble des solutions pour réaliser les activités du projet.

Les formations reçues comme la gestion sensible aux conflits et ne pas nuire ont préparé le staff à l'adaptation aux contextes de travail parfois changeants et fragiles.

**III.2.1.6 Projet « Education à la paix ».**

Le projet Education à la Paix est un projet exécuté par MIPAREC sous le financement de MCC. Le projet est une deuxième phase de celui qui a été réalisé dans 10 écoles fondamentales et post-fondamentales se trouvant dans les provinces et communes ci-après :

* Province Gitega dans les communes Gitega et Giheta,
* Province Muramvya dans la commune Rutegama,
* Province Karusi dans la commune Shombo
* Province Ngozi dans la commune Ruhororo.

Dans chacune des ci-haut citées, deux écoles cibles bénéficient les interventions. Au niveau de ces écoles, il y a toujours des conflits entre les enseignants-enseignants, entre élèves-élèves et enseignants-élèves. Le projet d’éducation à la paix vise le changement de comportements au niveau des éducateurs et éduqués. Le projet facilite les bonnes relations entre toutes les parties prenantes au niveau des écoles.

Le tableau ci-après résume les réalisations de l’an 2022 :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **Cible prévu** | **Cible atteint** | **Commentaires** |
| Visites d’accompagnement, de suivi, d’évaluation et de coaching des clubs dans les 10 écoles du champ d’action. | 3 | 3 | 465 élèves membres des 10 clubs ont été coachés et renforcés sur les thèmes de la communication non violente, le partage des réalisations des membres des clubs a été fait. |
| Organisation d’un atelier de renforcement des capacités des directeurs, encadreurs et 1 élève représentant du club d’éducation à la paix. | 1 | 1 | 30 participants ont bénéficié la formation sur la communication non violente |
| Distribution des manuels de formation | 1 | 1 | 20 manuels ont été distribués |

L’année 2022 a terminé avec un effectif des membres des clubs de 465 membres répartis comme suit :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | Ecole | Masculin | Féminin | Total |
| 1 | Ecofo Mubanga | 13 | 22 | 35 |
| 2 | Ecofo Bubu | 18 | 18 | 36 |
| 3 | Ecofo Rusi | 13 | 14 | 27 |
| 4 | Ecofo Nyamugari | 12 | 14 | 26 |
| 5 | Lycée Urbain de Gitega | 28 | 32 | 60 |
| 6 | Ecofo Bupfunda | 14 | 33 | 47 |
| 7 | Ecofo Nyamugari II | 25 | 35 | 60 |
| 8 | Lycée Sté Marie Magdalene | 14 | 18 | 32 |
| 9 | Ecofo Gashingwa | 36 | 60 | 96 |
| 10 | Lycée Mungwa | 20 | 26 | 46 |
|  | **Total** | **193** | **272** | **465** |

Nous avons fait le tour école par école et en général, les clubs fonctionnent avec les effectifs mentionnés ci-haut. Nous avons fait une petite auto évaluation pour savoir le niveau de progression du club. La visite à chaque école a donné la chance à tous les élèves des clubs à participer à réunion trimestrielle, chose qui a motivé chaque membre du club.

Les témoignages montrent qu’il y a le changement de comportement au niveau des élèves car, les violences ont été réduites, l’esprit d’entraide, la volonté de faire des bonnes actions, le courage aux études existent au sein des membres des clubs.

***Les histoires de vie /changements observés au cours de l’année 2022***

Le club d’éducation à la paix du Lycée Urbain de Gitega a assisté un élève du nom de Claudine qui étudie en 4ème Pédagogique. L’élève n’avait pas des frais scolaires et la direction avait pris la décision de chasser tout élève qui n’avait encore payé le minerval. Pour cette raison, les membres du club ont collecté de l’argent pour payer le minerval de cette dernière. L’élève a regagné l’école dans les meilleurs délais sans trop perdre du temps.

***Collaboration avec d'autres acteurs sur le terrain***

On observe une bonne collaboration avec les administratifs des écoles avec lesquelles nous travaillons. Mais pour les autres acteurs qui interviennent à ces écoles, nous n’avons pas la chance de nous nous rencontrer sur le lieu de travail.

***Leçon apprise/ Suggestions/ recommandations***

Le programme d’éducation à la paix est un programme qui est très important car il vise le changement de comportement dès le bas âge. Il facilite la collaboration entre le système éducatif de l’école et engendre un climat favorable au milieu du travail. Même dans les familles d’origine de ces élèves, les parents témoignent le changement de leurs enfants. Comme il y d’autres projets du MIPAREC qui font l’éducation à la paix, il serait mieux d’harmoniser les approches utilisées. En plus, il faut renforcer la collaboration entre le personnel impliqué dans les projets d’éducation à la paix et ainsi partager les modules, les outils et la base des données des membres des différents clubs encadrés par MIPAREC.

Le programme est très vaste, il nécessite des fonds pour avoir des résultats tangibles. Le travail les enfants et les jeunes demandent un suivi régulier pour que l’encadrement soit efficace. En plus le programme éducatif est un système qui varie d’année en année.

Il y a des choses primordiales qui devraient être recyclées annuellement, mais l’activité ne se fait pas suite à l’insuffisance des moyens financiers. Pour ce, il faudrait :

* Chercher plus de bailleurs qui puissent intervenir dans ce programme.
* Etendre le champ d’action pour avoir un impact consistant au moins prendre les écoles d’entité communal car 10 écoles éparpillées sont insuffisantes.
* Renforcer les capacités en techniques de facilitation et en résolution pacifiques des conflits pour le staff des projets d’éducation à la paix.
* Capitaliser les différents manuels disponibles

**III.2.1.7 Projet « Justice Sociale »**

Ce projet est financé par WFD/ Allemagne est intervient dans les communes Gitega, Shombo, Rutegama, Mutaho, Nyabihanga, Itaba, Butaganwza, Ruyigi, Butezi, Kayogoro, Makamba et Nyanzalac. En général, les activités menées par le projet à travers tous les volets ont été efficaces compte tenu des objectifs fixés. Ainsi, les activités ont été planifiées selon les indicateurs, les groupes cibles bien définis, des réunions ordinaires pour évaluer l’état d’avancement des activités du projet ont été organisées et des rapports de mise en œuvre du projet ont été rédigés. Le tableau ci-après résume les réalisations.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activités /produits** | **Cible prévu** | **Cible atteint** | **Commentaries** |
| ***Volet GNVC*** |  |  |  |
| Séances de cadre de dialogue et plaidoyer local | 3 | 2 | Une séance n'a pas été faite à cause de la contrainte budgétaire ; |
| Formation-sensibilisation des 15 couples modèles en Genre/droits de femmes | 1 | 1 |  |
| Formation des membres des cadres de dialogue (genre, plaidoyer) | 1 | 1 |  |
| Sensibiliser / former les décideurs à la problématique des VSBG | 1 | 0 | L'activité n'a pas été faite à cause du temps |
| Sensibilisation des femmes des couples à la mise en place des groupes de solidarité / Mise en place des groupes solidarité | 1 | 1 |  |
| Sensibilisation de masse en Genre (12 communes, lieux stratégiques) | 1 | 1 |  |
| Accompagner les initiatives des comités de paix | 12 | 12 |  |
| Réhabiliter et équiper les centres de médiation communautaires | 12 | 11 | Le centre de médiation à Gitega est encore en litige. |
| ***Volet Jeunesse*** |  |  |  |
| Formation des membres des cadres d'échange en Techniques de plaidoyer/ Focus : chômage | 264 | 264 |  |
| Séances des membres des cadres d’échange (Chômage : analyse, propositions ; identifier les options d’intégration individuelles de jeunes aux initiatives d’AGR et d’emploi ; identifier les acteurs clés des partis politiques et de détention de pouvoir | 264 | 264 |  |
| Appui aux initiatives des cadres d’échange (les jeunes des différents partis politiques) | 12 | 12 |  |
| Formation/Sensibilisation des jeunes universitaires sur la mise en place des clubs d’éducation à la paix |  |  | Non réalisée |
| Suivi-conseil des clubs universitaires d’éducation à la paix. |  |  | Non réalisée |
| Suivi des clubs scolaires et non universitaires | 312 | 312 |  |
| Journée de la jeunesse (cibler les jeunes scolarisés) : Forum d'échange avec les jeunes au sein des clubs | 65 | 65 |  |
| Séances des membres des cadres d'échange pour les jeunes affiliés aux différents partis politiques, | 264 | 264 |  |
| Séances des membres des cadres de communication entre administration local et jeunes | 180 | 180 |  |
| Formation des jeunes des cadres d'échange en Plaidoyer | 264 | 264 |  |
| Séance de mise en place de clubs de jeunes universitaires | 3 | 1 |  |
| Séance d'encadrement des clubs de jeunes universitaires | 3 | 0 | Non réalisée |
| Appui aux initiatives des clubs des jeunes non scolarisés | 300 | 300 |  |
| ***Volet PSP*** |  |  |  |
| Supervision clinique de l'Equipe PSP (2 rencontres/an) | 2 | 2 |  |
| Supervision du staff du projet | 2 | 1 | le budget de la 2ème séance a été alloué au paiement des soins mentaux au CSMG |
| Supervision clinique des leaders en PSP | 2 | 2 |  |
| Formation des leaders PSP sur la toxicomanie | 1 | 1 |  |
| Sensibilisation des administratifs de base sur les aspects et problèmes psychosociaux | 1 | 1 |  |
| Séances des sensibilisations à l’endroit des femmes traumatisées victimes des VSBG sur les aspects psychosociaux et la prise en charge psychosocial | 1 | 1 |  |
| Produire l’engrais organiques fumier du porc pour renforcer les champs communs des groupes de parole (distribution des porcelets) | 104 porcelets. | 104 porcelets | le choix de donner les porcelets est que ces derniers produisent beaucoup de fumier que nos bénéficiaires utilisent dans les champs communs |
| Orienter les personnes sévèrement traumatisées dans des centres spécialisés | 42 | 47 |  |
| Séance de formation des leaders PSP sur les VSBG | 1 | 1 |  |
| Séance de sensibilisation des couples dont les femmes ont vécu des VSBG sévères | 1 | 1 |  |
| Faciliter les séances des cadres de l'expression du chagrin et du deuil aux personnes accompagnées | 1 | 1 |  |
| Organiser la journée mondiale de la santé mentale | 1 | 1 |  |
| Séance de formation/sensibilisation en faveur des familles des personnes concernées pour s'offrir des services d’entraide mutuelle | 1 | 1 |  |
| ***Volet Plaidoyer*** |  |  |  |
| Echange sur le rôle et le mandat de l’équipe de communication | 1 | 1 |  |
| Rencontre de dialogue et de sensibilisation formels entre OSC et les décideurs sur le sujet de l’Egalite Genre | 4 | 3 |  |
| Produire une émission radiophonique | 4 | 3 |  |
| Echange avec les membres de la CVR | 1 | 1 |  |
| Réaliser de journées internationales (Journée internationale de la femme et Journée internationale de la paix) | 2 | 2 |  |

En 2022, on a commencé une nouvelle phase qui comporte un nouveau plan d’action différent de celui de 2021. Il y a eu une amélioration de la réalisation des activités par rapport à l’année 2021 car au cours de l’année 2022, il n’y avait plus les craintes de contamination du covid19. D’une manière générale, les activités prévues ont été implémentées malgré tout.

***Les histoires de vie /changements observés au cours de l’année 2022***

Dans ce projet, il y a beaucoup de témoignages dont on peut citer quelques-uns :

* Un cas de conflit foncier où les protagonistes se sont rentrés dedans suite au dépassement de la limite d’une propriété foncière.

Celui qui se sentait comme victime a déposé sa plainte au tribunal. Cependant, un animateur du CD a saisi ce cas et a fait une médiation de ces deux personnes avec succès. Maintenant, ils se sont entendus et BUKURU Marius a reçu l’accès libre de vendu sa propriété foncière chez NZIRUBUSA Matrinus avec qui était en désaccord auparavant.

* Parmi les personnes que le projet a accompagnées ou a fait soigner au CSMG, certains sont guéris et ont retrouvé complètement la vie qu’ils avaient avant. Ci-dessous, nous allons présenter quelques cas de réussite. A titre d’exemple, un certain Claude NIYONGABO de la commune Kayogoro a été soignée au CSMG sur le compte du projet. Aujourd’hui, il a retrouvé la vie et exerce le travail de chargement des camions appelé communément ‘’abasangirarugendo’’...
* NIZIGIYIMANA Violette est une femme originaire de la commune Mutaho. Elle avait un sentiment d’angoisse parce qu’elle était à la fois maltraitée par son entourage et son mari. Ce dernier avait une concubine et a mis au monde cinq autres enfants en dehors de sa famille.

Grâce aux enseignements reçus lors des formations organisées par le projet, elle s’est rétablie et a été intégrée dans le groupe de parole et cohabite bien avec son entourage.

Aussi, Violette remercie le leader en PSP qu’il a intégré dans le groupe de parole car c’est dans le groupe de parole qu’elle recevait l’occasion de se décharger émotionnellement à travers les échanges de leurs événements vécus

* NIYONZIMA Georgette, âgée de 44 ans et originaire de la commune Gitega était maltraitée par son mari en l’accusant qu’elle met au monde des filles seulement. Ils avaient ensemble 3 filles. Par après, ils ont eu un 4ème enfant qui est cette fois-ci un garçon. Son mari n’a pas voulu reconnaitre cet enfant prétextant qu’il n’est pas le sien. Il a directement chassé sa femme et cette dernière est partie avec l’enfant. Par après la maman a eu des troubles mentaux causées par chagrin de ses enfants abandonnés chez son mari. Elle n’avait même pas où se loger avec son bébé ; ce qui a empiré sa situation. Par chance, elle a trouvé une mère qui l’a aidé en lui donnant à manger et en l’hébergeant quelques mois et puis a rencontré un leader PSP du nom de Pélagie. Cette dernière s’est entretenue avec elle et l’a intégré au groupe de parole. Elle a pu rejoindre les autres qui l’ont aidé à exprimer ses problèmes et l’ont donné des conseils réconfortants. Le mari a migré vers la Tanzanie et la femme a regagné sa famille. Georgette a retrouvé sa vie normale et maintenant, elle est parmi les 5 élus collinaires.
* Après le premier jour de la formation sur la toxicomanie et les conduites addictives, un jeune homme a témoigné confidentiellement qu’il était sur le point de divorcer à cause de sa conduite masturbatoire qu’il faisait au moins 5 à 8 fois par jour pendant la nuit. Nous avons échangé sur ce problème psychologique, il a expliqué qu’il avait perdu le désir de faire des rapports sexuels avec sa femme. Cette dernière pensait que son mari avait une concubine mais le jeune homme affirmait qu’il ne pensait à aucune autre femme mais plus tôt à la masturbation à laquelle il faisait recours quand le désir sexuel y est. Après le deuxième jour de formation, le jeune a changé de comportement ce qui a satisfait sa femme. Quelques jours après, il m’a communiqué qu’il a changé complètement son comportement en laissant de côté les conduites masturbatoires et en couchant avec sa femme.
* Le volet plaidoyer a interviewé un couple réconcilié lors de la production d’une émission radiophonique de la région Est et un couple modèle de la commune Butaganzwa, zone Biyorwa et colline RUGATA a donné son témoignage : *«Je m’appelle NTAHIMPERA Vital et mon épouse s’appelle NIYUKURI Christine, je suis marié depuis 12 ans mais l’amour au sein de notre foyer a duré seulement six mois. Je l’ai maltraité de façon inhumaine à cause de la richesse familiale qu’on avait cherchée ensemble car je voulais la chassé et épouser une autre. Au début de notre union, on n’avait presque rien mais grâce à la bravoure de ma femme on avait une richesse remarquable dont 4 vaches, 8 chèvres, des parcelles et des champs. Sur mon compte bancaire j’avais au moins 5 millions que je pouvais dépenser moi-même sans la consulter. Je l’ai chassée plus de 30 fois voulant se marier avec une autre jeune fille. Toute la richesse familiale a été gaspillée sous l’effet de l’alcoolisme et du concubinage. Voyant qu’il était impossible de la chasser, je suis allé à la justice pour le divorce mais sans succès et plusieurs personnes avaient tenté de nous réconcilier mais en vain, voire même les comités de notre église ont échoué. C’est finalement le comité de paix de notre commune de Butaganzwa qui nous a approchés et nous a invités dans un atelier de formation où nous avions reçu des conseils pour vivre en harmonie comme d’autres couples le font.*

*Je remercie beaucoup l’animateur Joachim de BUNYONI Joachim qui nous invité dans la formation et maintenant notre couple est parmi les plus paisibles de la colline et on partage équitablement les bien familiaux sans équivoque. »*

La participation de la coordinatrice de WFD pendant la journée internationale de la paix au mois d’octobre 2022 a été une valeur ajoutée et une réussite pour les activités des CPs car la mobilisation de la population lors de cette journée de la paix a montré qu’ils sont reconnus au niveau communautaire et communal.

Les rencontres avec les personnes clés ont été couronnées de succès par exemple la participation du président de la CVR dans les activités du projet est venue comme une valeur ajoutée et il a promis de continuer à collaborer avec MIPAREC comme partenaire dans le domaine de la justice transitionnelle au Burundi.

***Collaboration avec d'autres acteurs sur le terrain***

Dans le cadre du volet plaidoyer, on a pu mener des échanges avec les différents acteurs que ce soit étatiques, décideurs politiques et les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la lutte contre les violences basées sur le genre. On a eu la chance de participer dans différents ateliers organisés par COCAFEM qui est une coalition des associations féminines dans le cadre de faire le plaidoyer ensemble sur les VBGs. L’organisation des journées internationales ont réussi grâce à la collaboration avec l’administration à différents niveaux (Collinaire, communale provinciale voire même nationale). On a collaboré également avec les organisations membres de la plate-forme PPSM, sans oublier les cadres de dialogue et les cadres d’échange, les structures étatiques et les autres OSC. Il serait souhaitable d’organiser des journées internationales à temps comme celle de la femme, de la paix, de la jeunesse et de la santé mentale avec les invités de marque à l’appui mais il ne serait pas possible sans partenariat avec les ministères concernés. Raison pour laquelle, *MIPAREC devrait chercher le partenariat avec les ministères sectoriels, pour que nos interventions puissent être beaucoup plus consistantes.*

Au total, ce rapport montre les réalisations de 7/8 projets car le projet TTT n'a pas pu fournir des données du fait que spécifiquement pour TTT le Coordinateur était malade.

**III.2.1.8 Projet « Turning the Tides/ Tourner les vagues de la violence »**

Ce projet a pris naissance en novembre 2015 et est financé par Quaker Peace and Social Witness « QPSW/Angleterre. Le champ d’action s’étend sur les communes Gitega, Giheta, Ruyigi, Ruhororo et Rutegama. En outre, il œuvre dans un réseau dénommé EAN (East Africa Network) en collaboration avec le Kenya et le Rwanda.Vu les différentes violences structurelles et ou culturelles au sein de nos communautés respectives, le projet vise à contribuer à la réduction de ces injustices dans les communautés, à les aider de réclamer pacifiquement leurs droits auprès des dirigeants.

Le tableau ci-après montre les réalisations au cours de l’année 2022 :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activités planifiées** | **Activités réalisées** | **Résultats atteints** | **Commentaire** |
| Formation de base des membres en zone Mubugan, commune Gitega. | 1 formation a été faite | 20 alliés formés |  |
| Formation avancée des assistants aux CRPs | 1 formation a été faite | 10 assistants aux Crps formés |  |
| Renforcement des capacités de CRPs sur la transformation des conflits | 5 formations ont été faites | 100 CRPs ont été formés |  |
| Préparations de campagnes | 10 réunions ont été faites | 5 communes touchées |  |
| Conduite de campagne | 5 campagnes ont été conduites | Changements positifs au niveau des communautés |  |
| Visites d’échange | 2 visites ont été faites | Expériences partagées |  |
| Rencontre nationale | 1 rencontre a été faite | 20CRPs touchés |  |
| Appui aux initiatives des CRPs | 5 initiatives communautaires ont été appuyées | 5 communes ont été bénéficiaires |  |

***Les histoires de vie /changements observés au cours de l’année 2022***

****Lors de la conduite de plus de 6 campagnes sur les violences familiales faites par les couples au sein des communautés de Giheta, les participants au projets en collaboration avec l’administration locale et la population en générale, ont pu mener des réunions qui ont abouti au choix des violences prises comme prioritaires, en l’occurrence celles qui se font dans les familles entre autre la malversation des biens familiaux par les hommes. Une maman âgée de 30 ans, de la colline Kaguhu, à témoigné que plusieurs couples se retrouvent ne pas être capable de payer les frais de scolarisation de leurs enfants suite à ce comportement et la plupart des couples s’altèrent souvent à l’alcoolisme et au concubinage.

*En commune Giheta lors de la présentation d’une campagne sur les violences familiales (malversation et concubinage)*

En commune Ruhororo sur la colline de Mukoni, une dame de la localité a avoué avoir changé de mentalité dans le domaine de la protection des droits de l’enfant. Après avoir bénéficié des formations dans le cadre du projet et participé dans 3 campagnes sur la promotion des droits de l’enfant conduites par l’équipe du projet de Ruhororo, cette dernière a contribué à la reprise à l’école pour 15 enfants des familles voisines. Elle a pris comme décision de continuer à faire son mieux dans sa communauté.

*En commune Ruhororo lors de préparatifs de campagne sur les droits de l’enfant par les membres du comité de paix.*

En commune Gitega, zone Mungwa une jeune fille –mère, a témoigné avoir bénéficié des acquis des formations, des rencontres et des campagnes faites dans la localité et surtout sur le respect des droits de l’enfant en l’occurrence et l’enregistrement à l’état civile. Cette bénéficiaire faisait allusion à un procès qui l’a conduit jusqu’au niveau du cabinet du Gouverneur de la province Gitega, mais qui a abouti grâce à la contribution des membres du comité de paix. Elle est parmi celles qui ont bénéficié de l’appui financier à travers le métier de couture parmi les différentes initiatives communautaires en cours.

*Les participants lors de la rencontre nationale tenue à Gitega*

*Le Directeur des programmes du MIPAREC en pleine facilitation sur la gestion des initiatives communautaires*

***Collaboration avec d'autres acteurs sur le terrain***

La participation dans les réunions organisées par l’administration dans les communes d’intervention du projet, nous permettent de connaitre d’autres intervenants par conséquent connaitre ce qu’ils font pour éviter de chevauchements.

***Conclusion, leçons apprises et ajustements programmatiques***

Durant cette période, nous saluons le dynamisme notoire des personnes ressources et les alliés au changement des cinq communes d’intervention du projet. Grace à ce dynamisme et en collaboration avec la direction de programmes du MIPAREC, cinq initiatives ont été concrétisées, faisant le sujet des actions communes qui vont permettre aux bénéficiaires du projet de se rencontrer souvent autour desdites initiatives, de venir en aide d’une façon remarquable aux vulnérables et ce sont des acquis des différentes campagnes conduites au sein des communautés respectives. Ces dernières entrent en outre dans les perspectifs du gouvernement burundais qui prône le travail en coopératives comme priorité. Ces initiatives sont les suivantes :

* Culture des champignons comestibles et aux jeunes filles-mères les métiers de couture et broderie en zone Mungwa, commune Gitega.
* Culture de champignons comestibles et pour des fille-mères un capital rotatif pour le petit commerce en commune Giheta.
* Elevage de porcs pour supporter les enfants démunis qui ont repris le banc de l’école en commune Rutegama.
* Elevage de porcs pour venir en aide les enfants en difficultés en commune Ruhororo.
* Epargne & crédit et le petit commerce pour venir en aide les vulnérables et enfants abandonnés en commune Ruyigi.

***III.2.2 Administration et ressources humaines.***

Différentes réalisations liées à la gestion des ressources humaines, à la logistique et achat, au charroi de la Direction des Programmes et de tous les projets du MIPAREC, à la réception des visiteurs ainsi qu’à la bibliothèque du MIPAREC ont été enregistrées durant l’exercice 2022. Pour accomplir toutes ces services, le staff y affecté s’appuie aux tâches décrites dans le Manuel des Procédures Administratives et Financière de 2020.

En fonction de leurs tâches et d’autres qui lui ont été confiées par le Directeur, le staff du Département d’Administration et Ressources Humaines ont exercé pas mal d’activités au cours de l’année 2022.

Pour l’administration et la gestion des ressources humaines, les réalisations ci-après ont été faites au cours de l’année 2022 :

* Préparation des différents documents de la Direction (lettres de correspondances, ordre de mission, attestations de service, attestations de service rendu, notes de services, etc.…).
* Assurance des conditions de services du personnel notamment la préparation des contrats de travail des nouveaux employés conformément au code de travail en vigueur promulgué en 2020, le contrat de consultance pour les retraités et leur classement.

Pour l’année 2022, les projets qui ont bénéficié des nouveaux employés sont Gender Empower Women Equalaty Program III, Santé mentale, Barundi Tuyage, et Amahoro at Scale. Certains pour cause du remplacement et d’autres pour les nouveaux projets.

* Préparation et transmission à qui de droit des lettres de prévis pour la fin des contrats.
* Octroie des congés collectifs et individuels du staff selon le plan annuel de congé de tout un chacun ainsi que des permissions.
* Donner des orientations aux nouveaux employés, des conseils et des corrections au staff
* Continuité du classement des différents documents du personnel.
* Organisation des différentes fêtes comme la Journée International de la femme qui a été célébré à Rumonge (**le 8 Mars**), la fête du Nouvel An pour le personnel, la fête du travail et des travailleurs (**1er Mai**) qui a été célébré à Gitega ainsi que la fête de l’Indépendance du Burundi (**1erjuillet)** a été célébrée dans les différentes régions d’intervention.
* Accueil et orientation des stagiaires professionnels regroupés en deux catégories dont 11 venus de KIBOGOYE et 6 venus du New Generation pour la période de Mars-Avril-Mai 2022. Ceux des universités (de l’Université Polytechnique de Gitega au nombre 28 et de l’Institut Supérieur paramédical de Gitega au nombre 30, 1 de l’université du Burundi) pour les périodes d’Août-Septembre et d’Octobre –Novembre, Décembre 2022.
* Coordination des missions des Chauffeurs affectés à la Direction des programmes.
* Participation dans des différentes réunions et les ateliers de renforcement des capacités des partenaires.

MIPAREC comptait 82 employés dont 56 hommes et 26 femmes comme le montre le tableau ici-bas en exercice 2022.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Service/projet** | **Hommes** | **Femmes** | **Total** |
| Direction | 5 | 8 | 13 |
| Turning the tide | 1 | 0 | 1 |
| Justice Sociale | 17 | 7 | 24 |
| Gender Equality Empowerment Program III | 13 | 5 | 18 |
| Amahoro at Scale | 8 | 2 | 10 |
| Bonne Gouvernance et dialogue entre les organisations de la société civile et les autorités locales (OSC) | 6 | 0 | 6 |
| Intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaire (ISMSP) | 3 | 1 | 4 |
| Barundi Tuyage | 3 | 3 | 6 |
| **TOTAL** | **56** | **26** | **82** |

A cet effectif s’ajoute 4 dont 3 hommes et 1 femme qui ont bénéficiés un contrat spécial de consultance depuis Février 2022.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Projet/ service** | **Hommes** | **Femmes** | **Total** | **Observation** |
| Direction | 3 | 0 | 3 | Une réglementation sur la prolongation des retraités est nécessaire car nul part dans les documents régissant MIPAREC n’est mentionné le régime de prolongation. |
| Justice sociale | 0 | 1 | 1 |
| **TOTAL** | **3** | **1** | **4** |

Au cours de l’année 2022, les employés MANIRAMBONA Vianney, NDIKUMANA Evrard, EMERUSABE Dieudonné qui étaient affectés au projet *Gender Empowerment Women Equality Program III*, GAHUNGU Gérard du projet *Intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaire et* NKUNZIMANA Richard du projet Amahoro@Scale ont démissionné. CUBAHIRO Lionel et AKIMANA Jean Berthrand Aristide du projet *Gender Empowerment Women Equality Program III* ont déserté. NDIKUMANA Pasteur, le veilleur du projet *Justice Sociale* au bureau de Ruyigi est en détention depuis le 29 Novembre 2022, à la prison centrale de RUYIGI.

Les réalisations du service d’achat et logistique ont articulé sur les points suivants :

* Préparation des bons de commande pour les services de restauration, d’hébergement, du matériel tenant compte des demandes d’achats et des ordres de mission
* Suivi de près de la qualité des services et des biens achetés, gestion rationnelle du matériel de formation et du carburant.

Quant à la gestion du charroi, MIPAREC n’a pas un Chargé du service de Charroi depuis la période de Juillet 2020, ses tâches se font d’ici est là. Pour les matériels roulants des projets, chaque projet a assuré son charroi et ceci crée du désordre du matériel roulant du MIPAREC.

Le service de la réception a continué à accueillir et à orienter les différents visiteurs de l’organisation vers les différents bureaux et aux concernés.

La bibliothèque a également accueilli les différents lecteurs comme les élèves du post- fondamental, les étudiants et leurs professeurs des différentes écoles desquelles MIPAREC a octroyé des stages ainsi que les Pasteurs, citons le lecteur qui aime beaucoup la visiter, l’apprécie beaucoup et l’a publié du nom du Docteur Lucien.

Soulignons que la bibliothèque dispose des différents livres tels que les livres pour les enfants, les dictionnaires, les livres pédagogiques, les Romans, les livres qui parlent du Sida, les livres d’Arts et de Technologie, les livres de langue et littératures, les livres de la résolution pacifique des conflits, les livres sur la Religion et la philosophie, les livres sur l’Afrique et le développement, les Elections, etc.…La bibliothèque dispose 4 machines en mauvais état suite aux virus.

Et comme succès, contraintes et défis de ce département qui est nouveau depuis Juillet 2020, on noterait ce qui suit :

* Département d’Administration et de Ressources Humaines était en ordre dans la production des contrats de travail conforme au Code de travail loi no 1/ 11 du 24 Novembre 2020 portant révision du décret - loi no1/037 du 7 Juillet 1993. Tous les employés qui sont entrés en fonction depuis 2021 ont eu ces contrats de travail. Tous les nouveaux employés ont été orientés sur l’organisation MIPAREC avant d’entrer en fonction. En plus, des registres de présences des employés ont été mis et tenus dans toutes régions d’intervention ce qui permet le suivi des employés non affectés au siège même si certains ne les complètent pas d’une façon régulière et correctement. Actuellement, les dossiers datent de 2021, sont bien conservés, classés et contiennent tous les éléments nécessaires constitutifs d’un dossier de l’employé.
* Même si le département d’Administration et de Ressources humaines a essayé de travailler dans la conservation et le classement des dossiers du personnel, il reste à faire suite aux irrégularités observées depuis longtemps. Signalons que les dossiers d’avant 2021 qui manquaient certains éléments n’ont pas été revus au cours de 2022. Pour que ce Département puisse mettre toutes ces choses en ordre, il faudra encore plus de temps.
* En plus, le département d’Administration et Ressources Humaines utilise quotidiennement les différents documents pour la bonne gestion, certains d’entre eux ne sont pas harmonisés. C’est à l’exemple le règlement d’ordre intérieur du personnel avec la Manuel des procédures Administratives et financières adopté en Juillet 2020. Et d’autres documents manquent comme les différentes politiques demandées ou recommandées par les partenaires.
* Pour le Service d’Achat et Logistique, certains défis ont été identifiés entre autres certaines communes qui ont un seul fournisseur de salle et de restauration, retard de paiement des fournisseurs parce que certains agents de terrain retardent les pièces pour les acheminer chez les comptables, sans oublier la pénurie du carburant a perturbé quelque fois les activités.

Pour le bon fonctionnement du département d’Administration et de ressources humaines, les suggestions et recommandations suivantes sont émises :

* Pour assurer des services de qualité, le Département d’Administration et Ressources Humaines recommande le renforcement des capacités du staff affecté dans le dit département sur l’administration, la gestion des ressources humaines, le classement, l’archivage des documents ainsi que le recyclage sur code du travail en vigueur.
* La politique genre et de lutte contre les abus sexuels et harcèlement est urgemment car elle a été beaucoup demandée par les partenaires. Dans cette optique, le département d’Administration et ressources humaines recommande à l’organisation de mettre en place un document appelé « convention collective » parce que c’est un outil utile et indispensable dans la gestion des ressources humaines d’autant plus qu’elle est exigée par le code de travail en vigueur. Elle est beaucoup stipulée dans les articles du code de travail.
* Prévoir un compte /fonds d’indemnités de fin de contrat du fait que certains employés sont partis sans être indemnisés ce qui pourrait être source de conflit de travail et causer des problèmes à l’organisation.
* Pour faciliter l’achat et la logistique, il faut mettre sur place les fournisseurs dans les communes avec un seul fournisseur, constituer un stock de carburant pour faire face aux pénuries éventuelles, multiplier les fournisseurs du carburant et actualiser la base des données des fournisseurs.

Deux ans de fonction dans le département d’Administration et Ressources Humaines, le constat est que notre organisation perd en ce qui concerne les indemnisations de fin de contrat de travail. Ceci est dû au mouvement de certains employés dont leurs contrats de travail sont résiliés à la fin des projets auquels ils étaient affectés et reviennent pour occuper des nouveaux postes dans les nouveaux projets. Dans certains projets où les bailleurs de fonds sont favorables, les employés sont indemnisés après la fin du projet et d’autres non. Pour ces premiers, au retour ils auront droit à une autre indemnisation à la fin de ce nouveau projet alors qu’ils sont restés dans une même organisation. Pour éviter cette perte, l’organisation devrait se fixer un délai minimal d’indemnisation. Comme le Règlement d’Ordre Intérieur du Personnel prévoit 6 mois pour l’employé à considérer comme un interne, l’organisation pourrait garder cette période ou l’augmenter pour voir si l’employé n’aurait pas eu la chance de retourner et puis cumuler les anciennetés. Si l’employé ne revient pas, il aura droit à l’indemnisation de fin de contrat de travail et s’il revient l’organisation va cumuler les anciennetés. De ce fait, l’organisation devrait alors constituer un fond unique d’indemnisation à partir des fonds y afférant se trouvant dans les différents projets et l’exiger aux différents partenaires pour ne pas se créer des problèmes.

***III.2.3 Finances***

Au cours de l’exercice fiscal 2022 le total du budget transféré par différents partenaires techniques et financiers s’élève à **2 346 438 227 Fbu**. Le budget consommé /encouru est de **2 181 602 791 Fbu** ; soit un taux d’exécution budgétaire de **93%**.

Par rapport au coût des activités, le budget y alloué est de **1 071 831 530 Fbu** contre **1 095 500 469 Fbu** soit 51% du taux d’exécution du coût de fonctionnement contre 49% pour les activités. Au moment où pour les prévisions, 52% étaient pour les activités contre 48% de fonctionnement.Ce décalage a été dû au fait que certaines activités n’ont pas été faites suite aux retards de mis en œuvre de certains projets comme Barundi, Tuyage alors que les salaires ont été régulièrement payés. D’autres projets comme Turning the tide (55% de fonctionnement contre 45%), Justice sociale (47 de fonctionnement contre 53%), GEWEP III (62 % de fonctionnement contre 38%) leurs coûts de fonctionnement sont de loin supérieurs aux coûts des activités. Cependant, normalement les activités devraient prendre 70% du budget contre 30% de coût de fonctionnement. Le tableau ci-après en est illustratif :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Ligne Budgétaire** | **Budget prévu des projets** | **Total dépenses** | **Balance** | **Commentaires** |
| **I. Dépenses pour le fonctionnement.** | | | | | |
| I.1 | Salaires Personnel | 714 195 236 | 703 706 884 | 10 488 352 | Départ de certains employés, |
| I.2 | Eau, électricité | 13 792 297 | 6 618 802 | 7 173 495 | Reliquats WFD |
| I.3 | Internet | 12 191 700 | 10 602 000 | 1 589 700 | Reliquats GEWEPIII |
| I.4 | Frais bancaires | 1 663 400 | 2 436 653 | - 773 253 | Non budgétisé dans OSC et Amahoro at scale |
| I.5 | Coûts administratifs | 17 989 807 | 14 270 792 | 3 719 015 | Reliquat projet Amahoro at scale |
| I.6 | Location des bureaux | 38 500 000 | 36 540 000 | 1 960 000 | Reliquats GEWEP et Barundi Tuyage |
| I.7 | Fournitures de bureau | 37 966 260 | 44 765 346 | - 6 799 086 | Dépassement des projets « Justice Sociale et GEWEP III » |
| ***Sous Total*** | | ***836 298 700*** | ***818 940 480*** | ***17 358 223*** |  |
| **II. Activités/formations** | | | | | |
| II.1 | Achats motos/  véhicule | 31 801 000 | 22 128 000 | 9 673 000 | Reliquats du projet « Justice Sociale » |
| II.2 | Location véhicules/motos | 31 920 000 | 30 420 000 | 1 500 000 | Reliquats des projets “GEWEP et Amahoro at scale » |
| II.3 | Carburant véhicule/motos | 44 922 000 | 45 375 429 | - 453 429 | ISSM/entretien véhicule non budgétisé mais payé dans le carburant |
| II.4 | Entretien véhicules/motos | 63 362 580 | 58 786 397 | 4 576 183 | Reliquats du projet OSC |
| II.5 | Frais de communication | 29 612 000 | 29 467 000 | 145 000 | Départ staff GEWEP et Amahoro |
| II.6 | Prise en charge / missions | 94 597 870 | 104 653 958 | - 10 056 088 | Dépassement des projets « Justice Sociale et GEWEP III » |
| II.7 | Frais des activités et des accompagnements des initiatives communautaires. | 1 213 924 077 | 1 071 831 530 | 142 092 547 | Retard exécution/projets Barundi tuyage et Amahoro at scale |
| ***Sous Total*** | | ***1 510 103 527*** | ***1 362 662 314*** | ***142 092 547*** |  |
| **TOTAL GENERAL** | | **2 346 438 227** | **2 181 602 791** | **164 835 436** |  |

***III.2.4 Suivi et évaluation.***

Le Département du Suivi et Evaluation a accompagné la mise en œuvre des différents projets à travers les descentes sur terrain de différents projets pour l'appui et le suivi, le coaching et les conseils pour bien réaliser les activités, la participation dans des réunions organisées par les partenaires techniques et financiers dans le cadre du développement et de l’évaluation des plans de suivi et évaluation.

Généralement dans presque tous les projets, les activités planifiées en 2022 ont été réalisées à un taux de 93%. Le Département du Suivi et Evaluation recommande ce qui suit :

* Contraindre les Coordinateurs des projets à encadrer les équipes projets (de terrain) et suivre régulièrement les activités de terrain,
* Recruter le Chargé de la publication qui va travailler avec le Chef de service du Suivi et Evaluation pour assurer une grande visibilité du MIPAREC,
* Fournir des moyens pour faciliter les descentes de supervision sans l’appui des projets,

# **IV. CONCLUSION GENERALE**

D’une manière générale, les activités qui étaient prévues ont été réalisées en raison de 93%, ceci a été le résultat des efforts conjugués aussi bien de la Direction des Programmes et du Comité Exécutif.

MIPAREC connait un manque des moyens de fonctionnement pour effectuer des missions de supervision ou autres indépendamment des projets, pour la maintenance et la réparation du matériel roulant, des outils informatiques et des bâtiments. En plus, l’organisation ne dispose pas d’un système de gestion de la masse salariale et une politique d’indemnisation pour assurer la bonne gestion du personnel. Pour mener à bon port les activités de l’organisation, MIPAREC a encore besoin de :

* Organiser des séances de renforcement des capacités à l’intention du staff affecté dans différents départements ainsi qu’au staff du MIPAREC.
* Disponibiliser la politique genre et de lutte contre les abus sexuels et harcèlement, la convention collective ainsi que la politique anti-fraude et anti-corruption,
* Disponibiliser des outils de travail comme le logiciel de gestion des ressources humaines et d’achat, de comptabilité,

***Vive la paix et le développement durables au Burundi!!!***